

Vos chevaux sont-ils bien attelés

Lorsque vous achetez un harnais, ou ce soit un harnais de chantier ou de promenade, assurez-vous qu'il soit fait avec du cuir de qualité et bien renforcé. Les harnais "JACQUES" vous assurent cette satisfaction.

Demandez nos prix. Catalogue illustré sur demande.

« Depuis un demi-siècle à votre service »

LA CIE J.-H. JACQUES & FILS
Édifice LACHANCE — 265 rue ST-PAUL — QUEBEC

ECLAIR

"PEPPERMINTS"

Pourquoi payer le même prix pour des peppermints (pastilles de menthe) inférieures, lorsque vous pouvez vous en procurer de la meilleure qualité en achetant les peppermints fabriqués par nous.

"Prix et échantillons soumis aux marchands sur demande".

National Mint Corporation
263, RUE ST-PAUL, — QUEBEC, P. Q.

VOL. XXVIII — No. 15 ED. FORTIN, Dir.-Gérant. BEAUCEVILLE, JEUDI LE 9 JANVIER, 1936. J. H. DESROCHERS, M. D., Président

INFORMATIONS

Hôpital incendié. — Un homme a été brûlé, un autre se meurt et treize autres personnes ont été sauvées d'un hôpital incendié à Clarendon, E. C. jeudi soir. John Clark, 70 ans, a succombé aux brûlures reçues dans cet incendie de l'Hôpital Mount Sinai et Joseph Petrovitch, 69 ans, est dans un état critique.

Pas de vote aux prêtres à Québec. — La commission municipale de révision des listes électorales a décidé que les prêtres n'auront pas le droit de voter aux prochaines élections municipales parce qu'ils ne paient pas de taxes. Les réviseurs ont accepté 201 plaintes et en ont rejeté 362 dont celles de 267 prêtres qui voulaient voter.

Une disparition mystérieuse. — Qui sera jamais expliqué, le mystère de la disparition d'un jeune homme de 17 ans, qui a été déclaré mort par la justice, mais qui a été retrouvé vivant dans une ville d'Amérique du Nord depuis octobre 1934. Le missionnaire disparu en revenant d'une visite pastorale à une centaine de milles de Clarendon. On croit qu'il s'est noyé. La gendarmerie royale a classé cette affaire.

Ville où l'on peut vivre en sécurité. — Le record établi en 1935 par la ville de Walla où il n'y a pas eu de meurtres ni de mortalités dues à l'auto a été expliqué par Frank H. Richmond, qui a été maire jusqu'à il y a deux semaines. Ceux qui étaient en état d'ivresse ont été ramassés par la police avant qu'ils ne puissent monter dans leurs voitures. Les individus aux manières louches sans moyens visibles de subsistance ont été priés de quitter la ville.

Mesure indispensable. — Le "Daily Herald" déclare, dans un article de fond, que le bombardement d'une ambulance suédoise par les avions italiens fait de l'embargo sur le pétrole contre l'Italie une mesure "morale" indispensable. Le "Herald" estime qu'après cet incident le gouvernement britannique, ni aucun autre, ne doit plus permettre à ses nationaux de vendre ou acheter du pétrole qui permet à leurs avions de commettre des atrocités.

Sérieuse question. — Le conseil municipal d'East View, à sa réunion inaugurale sous la présidence du nouveau maire, M. David Charrette, a décidé de renvoyer tous les employés municipaux, à l'exception des policiers et des pompiers. Ce renvoi en masse affecte surtout le greffier-trésorier de la municipalité, M. Romeo Bégin, et le percepteur des taxes, M. J.-A. Casault. Les changements devront être approuvés par le ministère des affaires municipales à Toronto, parce que la province s'occupe de l'administration d'East View depuis un an déjà par suite de difficultés financières.

Une année-record pour l'impôt sur le revenu. — Tout porte à croire que la perception de l'impôt sur le revenu, cette année, sera la plus considérable encore enregistrée. Au 31 décembre, le total s'élevait à \$73,423,126 augmentant de \$18,742,478 sur l'année terminée à pareille date, soit d'avril à janvier. Comme d'habitude, ces deux principales sources de revenu sont Toronto, qui a contribué \$23,442,452 au lieu de \$16,801,167, en neuf mois, et Montréal, \$21,513,148, au lieu de \$16,788,728. Ottawa a donné \$4,330,524, au lieu de \$3,758,000. L'augmentation se constate dans toutes les parties du pays.

Lutte dans un paquebot. — Deux matelots anglais furent tués et un troisième sérieusement blessé dans un rixage avec des soldats de même nationalité à bord du paquebot "Cameronia" servant de transport de troupes. Les soldats ont été mis aux fers et seront remis aux autorités militaires à Southampton. Les noms des agresseurs n'ont pas été révélés. Le marin blessé a été débarqué et transféré dans un hôpital d'armée ici. On n'a aucun détail de la querelle qui mit aux prises les deux marins à bord du bateau. Il semble que les deux marins ont été tués mercredi matin, dans l'entrepont. Le paquebot "Cameronia" avait pris des troupes dans un secteur militaire d'Extrême-Orient et faisait route pour la Méditerranée au moment où le rixage éclata. Ce sont des soldats qui auraient commencé.

Un "lion" errant sème la terreur dans la région. — Le capitaine Charles Coddington a demandé des renforts afin de poursuivre sa chasse au lion Simba, à Cincinnati. Il a rapporté que l'animal, dont on ignore l'espèce, s'est sauvé après avoir tué deux porcs de 85 livres. Cette chasse dure depuis quatre jours, et plus de cinquante shérifs, citoyens et bandits y ont pris part. Ils ont "battu la brousse" à la recherche d'un animal dont la description répond à celle d'un lion. Le groupe des chercheurs est armé jusqu'aux dents de tous genres de fusils et de carabines. Coddington a demandé un renfort de "chasseurs" soit augmenté de dix "cinquante" de personnes. D'après le shérif Lutz, un citoyen qui se dirigeait vers sa demeure avec deux livres de saucisses sous son bras, a pris la poudre d'escampette en apercevant la bête. On fouille toute la région du comté d'Hamilton à la recherche du "lion".

CALENDRIERS ET GASPILLAGE

Nous sommes heureux de reproduire dans les colonnes de notre journal l'excellent article que nous avons adressé aux marchands de Granby, notre confrère Edouard Hains, de "La Revue de Granby". Il se passe de commentaires. Puisse les marchands de chez nous le bien lire et méditer:

Marchands de Granby, au lieu de payer les yeux de la tête pour ces calendriers qui n'apprennent rien au client, qui n'offrent pas d'ailleurs à la curiosité de l'acheteur, pourquoi ne pas garder votre argent pour annoncer dans vos journaux locaux avec des textes qui sont dévorés comme de la nouvelle?

Songez-y! Vous dépensez, mettons, \$150 pour quelques calendriers monumentaux qui, distribués dans les alentours ne font pas de bonne publicité parce que leur message au client est, tout général, ne comporte pas de prix, de "spéciaux".

Le gros marchand du coin ne gagne rien à apprendre (?) par calendrier, à la concitoyenne de la rue voisine, qui vend des "nouvelautés pour dames", tout court. Mais, si au lieu d'une fois par année, il lance par vingt fois son calendrier à sa portée avec un papier qui imite, un jour, une jolie robe de soirée, de belle coupe, pour \$9.85 et, un autre jour, un extraordinaire bas de soie pour 79c, voilà qui est de la publicité intelligente, fructueuse qui rapporte!

Ce dernier genre de publicité, le seul profitable en réalité, ou le trouver? Dans le journal local qui, seul, vous permet de revenir souvent à la charge en annonçant des "nouvelautés d'actualité" avec mention de prix, des "spéciaux" et "super-spéciaux" avec spécification de rabais sensationnels!

Pour \$150, vous obtenez pendant 50 semaines, dans la "Revue de Granby", une annonce de 3 colonnes de large par 5 pouces de hauteur et surtout une annonce dont vous pouvez changer le texte A CHAQUE SEMAINE et jouer ainsi sur toutes la gamme des "réductions incomparables" et des "bons marchés sans pareils".

Ne jetez donc pas votre argent en le dépensant pour les calendriers dont les textes sont si différents au client que celui-ci, dans plusieurs cas ne s'est aperçu de grosses erreurs que plusieurs mois plus tard! Annoncez dans le journal local avec des textes qui changent et qui, aux yeux des "marchandises", sont plus attirants, plus intéressants que la nouvelle copie de votre journal. Annoncez dans le journal local avec des textes qui changent et qui, aux yeux des "marchandises", sont plus attirants, plus intéressants que la nouvelle copie de votre journal.

Voilà le mode logique de faire de la publicité! Donc, en 1936, guerre aux calendriers inutiles!

E. H.

CONTESTATIONS D'ÉLECTIONS

Neuf députés élus le 25 novembre dernier, dont trois libéraux et six oppositionnistes voient actuellement leur élection contestée.

Voici une liste des députés dont l'élection est contestée:

L'hon. M. L.-A. Taschereau, libéral, Montmorency;

M. Maurice Duplessis, conservateur, Trois-Rivières;

M. Paul Gouin, actionniste, L'Assomption;

M. Jean Rochon, libéral, Deux-Montagnes;

Dr Zénon Lesage, actionniste, Montréal-Laurier;

M. François Leduc, actionniste, Laval;

M. P.-A. Bertrand, conservateur, St-Sauveur;

M. Jos. Cohen, libéral, Montréal-St-Laurent;

M. Henri-L. Auger, actionniste, Montréal-St-Jacques.

La pétition en contestation contre M. Duplessis a été présentée aux Trois-Rivières, celle contre M. Paul Gouin à Joliette, celles contre M. L.-A. Taschereau et de M. Pierre Bertrand à Québec et les autres à Montréal.

Il était près de midi samedi, lorsque le premier ministre fut présenté au Cour Supérieur par Me Georges Shink, avocat du pétitionnaire, M. Jos-Come Richard, marchand, de Ste-Anne de Beaupré. A midi et demi, Me Jacques Casgrain, agissant pour M. Albert Cantin, pétitionnaire, contestait à son tour l'élection de M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur. Les deux pétitionnaires ont fait un dépôt personnel de \$1,020 exigé par la loi.

Les requêtes, qui ont été signifiées samedi après-midi, énumèrent les causes de contestation prévues par la loi.

Les procédures en contestation doivent être prises dans les 30 jours qui suivent la proclamation de l'élection dans la Gazette Officielle. La plupart des pétitions présentées samedi dernier l'ont été le dernier jour des délais légaux. Maintenant, les députés en cause ont cinq jours pour présenter leurs objections préliminaires. Ces derniers peuvent cependant séjurer et ils demeurent les représentants du peuple tant que la Cour Supérieure n'a pas décidé le contraire. Prises en vertu de la section 370 de la loi des élections de Québec, les procédures demandent non seulement l'annulation des élections, mais aussi la désqualification des députés pour une période de 6 ans.

LA FÊTE DES ROIS

Voici la fête des Rois. Saluons-la avec reconnaissance et avec joie, car elle vient égayer les longues soirées d'hiver. Elle est en effet, durant tout le mois de Janvier, le prétexte de petites réunions intimes, de soirées de famille où l'on s'amuse, et où l'on s'amuse franchement. Si nous allions ce soir, chez les Espèce manger un gâteau de roi, dit Mme Lenoir à son mari. La proposition est acceptée. On achète un gâteau chez le pâtissier du voisinage, on saute dans la voiture et on arrive faire une bonne surprise aux amis.

Dans le salon, devant un bon feu, les messieurs causent politique ou affaires, les dames parlent chiffons, les jeunes gens jouent aux jeux soi-disant innocents. Dix heures sonnent. On sert le gâteau. Chaque convive prend, non sans une certaine méfiance, le morceau que lui offre la maîtresse de maison. On regarde, on examine avec une sournoise attention: on palpe sa portion de gâteau pour tâcher de deviner si l'on sera le roi ou la reine de la soirée. Enfin il faut bien se décider à y mordre. C'est moi! s'écrie tout à coup un convive qui a senti la fève sous sa dent. Et les amis de rire de l'attitude soufardement embarrassée de ce roi qui n'est pas toujours le roi du hasard. On choisit sa reine, et comme il est d'usage que le roi fête son événement au trône et le pape d'un nouveau gâteau, on se donne rendez-vous pour la semaine suivante et on recommence cette petite réjouissance. Il est minuit: la soirée est passée et agréablement passée: deux motifs suffisants pour justifier le succès et la popularité de la fête des rois.

Chateaubriand a décrit d'une façon fort touchante un repas du jour des Rois. "Les fronts respiraient la gaieté, dit-il: les coeurs étaient épanouis, la table du festin était merveilleusement décorée. Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soucis ni larmes: on se passait ces sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. Souvent, une fraude, qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que la plainte de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de la couronne: les mères souriaient et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine."

Ce jour-là, une part du gâteau et du festin est réservée aux pauvres, aux déshérités, aux petits enfants malheureux. Dans quelques provinces, c'est le jour où les boulangers offrent les étreintes à leurs clients, et ces étreintes consistent en un "gâteau des rois" une énorme galette dans laquelle ils ont introduit la fève traditionnelle, qui doit faire un roi d'un jour.

Au repas de famille le gâteau est divisé en autant de parts qu'il y a de convives, plus une qui est la part des pauvres. L'attribution de chaque part donne lieu à une espèce de loterie dont le tirage se fait par l'intermédiaire d'un des plus jeunes enfants de la maison.

En Beauce, par exemple, le gâteau est coupé solennellement par le plus ancien de la famille; ensuite, un des petits enfants se met sous la table et le chef désignant une part de la pointe de son couteau, demande: "Pour qui le morceau?" et l'enfant nomme une personne de l'assistance. Et ainsi de suite. Tout le gâteau est distribué de la même façon. Celui qui a la fève est déclaré roi, il choisit une reine, et quand l'un ou l'autre prend son verre, tout le monde crie, comme on le sait: "Le roi boit!". La "Part à Dieu", celle des pauvres est distribuée à des mendiants qui vont de porte en porte chanter la complainte que voici:

Honneur à la compagnie
De cette maison!
Nous souhaitons année jolie
Et bien en saison!
Nous sommes d'un pays étrange
Venus en ce lieu.
Pour demander à qui mange
La part du bon Dieu!

D'autres fois, la famille fait asseoir à sa table un pauvre petit malheureux, que l'on fête qui l'on choye, à qui l'on donne les meilleurs morceaux, auquel, souvent aussi, par une innocente tricherie, on fait choir la royauté donnée par la fève et qui, rassasié de bonnes choses, étourdi par cette abondance et par la joie, retourne le lendemain chez ses parents en gardant le souvenir de sa royauté d'un moment comme l'on garde celui d'un rêve de bonheur.

Pour tous les malheureux, du reste, le jour des Rois est un jour d'abandon: refuser à un pauvre ce jour-là porte malheur, disent les paysannes, et aussi donne-t-on aux malheureux non seulement la part du gâteau qui lui était réservée, mais aussi des morceaux de pain, auxquels on joint souvent un peu de viande; quelquefois même, la maîtresse de la maison fait spécialement pour les pauvres un gâteau qui elle leur distribue. En Normandie, de petits enfants vont de ferme en ferme et jouent une petite pièce ou une sorte de "morale en action", s'ayant souvent aucun caractère religieux et consistant plutôt en plaisanteries, comme pense, en général, les jeunes acteurs en les faisant boire et manger en leur donnant des provisions de toutes sortes.

L'ACCLAMATION DE M. DUNNING

Le comté de Queens, dans l'île du Prince-Edouard, a fait un beau geste en ne s'usant pas d'adversaire au ministre des Finances, M. Charles Dunning, qui devient ainsi député par acclamation. Moins de trois mois après une élection générale qui a donné au parti libéral, par M. King, c'était d'ailleurs la seule conduite logique à tenir. On qu'il se fût porté candidat, M. Dunning eût été assuré de son élection, car la politique libérale commença déjà à porter de beaux fruits. Eût-il eu un adversaire ou l'eût remporté partout une victoire éclatante, en particulier dans notre province pour qui c'est été l'occasion de s'acquitter envers lui d'une dette de reconnaissance déjà vieille.

En retour de la confiance qu'elle vient de lui manifester, l'île du Prince-Edouard et avec elle les autres provinces maritimes, toutes trois durement éprouvées depuis quelques années sont assurées de trouver en M. Dunning un protecteur au sein du gouvernement. Il veillera avec sollicitude sur leur bien-être, sans rien sacrifier de ses intérêts supérieurs de la nation, qui doit néanmoins se montrer généreuse envers cette région. Car les provinces maritimes, et en particulier la Nouvelle-Écosse, ont contribué dans une large mesure au progrès général du pays en lui fournissant des chefs et des hommes de valeur dans divers domaines, entre autres la politique, la finance, l'industrie, les arts et les sciences, et surtout l'instruction publique. Quand les provinces de l'Ouest, par exemple, ont créé de toutes pièces leur enseignement secondaire et supérieur, elles ont confié cette tâche — et elles n'ont pas eu à s'en repentir dans la suite — à des hommes venus pour le plus part de la côte de l'Atlantique.

Le pays se fera un point d'honneur de rembourser cette dette de gratitude sans oublier les intérêts, dans la mesure où ce sera compatible avec le bien général. M. Dunning se chargera lui-même de rendre justice aux provinces maritimes, une justice marquée de générosité, pour appuyer ses progrès matériels. En lui accordant les honneurs de l'acclamation, l'île du Prince-Edouard s'est donné du prestige et a fait un geste dont notre province elle-même ont été fières.

CHAMPLAIN

On a fêté le trois-centième anniversaire de la mort de Champlain, le fondateur de la Nouvelle-France, décédé à Québec, le 25 décembre 1635.

On regrettera que cet hommage n'ait pas eu plus de retentissement. Sans doute, après la cérémonie à Notre-Dame des Victoires, il y a eu une fort belle causerie à la radio par le Frère Clément, des Ecoles Chrétiennes. Et, outre les nombreux articles de journaux à la gloire de Champlain, il y a les leçons universitaires données à Montréal par notre historien national, l'abbé Lionel Groulx, qui traitait justement cet hiver de Champlain et de son oeuvre. Mais il faut davantage, il faut que la commémoration de la mort du fondateur de Québec ait des échos dans les maisons d'éducation et dans les écoles. C'est là surtout, oserons-nous dire, qu'il faut souligner la "leçon de Champlain".

Ce grand homme n'a pas brillé par des exploits guerriers et rien dans sa vie n'est éclatant, à coup sûr. Mais il est l'homme voulu par la Providence, il a l'énergie, la persévérance, la force d'âme que ne rebutent pas les échecs, la prévoyance qui veut assurer l'avenir. C'est un excellent navigateur, un très bon cartographe dont les indications seront précieuses à ses successeurs, c'est un explorateur audacieux qui trouva le moyen de parcourir l'essentiel de nos provinces actuelles de Québec et d'Ontario en quelques expéditions dont la hardiesse étonne; mais il reste principalement, pour nous, l'organisateur de la colonie, le civilisateur qui veut établir la France dans le Nouveau-Monde, et aussi l'apôtre zélé du catholicisme chez les indigènes canadiens. Une parole de Champlain donne le secret de ce grand coeur et dit la hauteur de ses vues: "La conquête d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume". Ce simple mot est le plus beau commentaire de son action en Nouvelle-France.

Champlain n'aura pas vu le succès de son oeuvre. Mais il aura tout prévu, semble-t-il, et quand il disparaîtra, sa colonie — qu'il aura, depuis deux ans, arrachée à l'Angleterre — contiendra les éléments de sa vie nationale et religieuse. La France sera présente ici, pas seulement avec ses traités et ses aventuriers, mais avec des colons et des habitants qui s'accrocheront au sol et y fixeront le futur peuple canadien-français: le petit poste de Québec, bien que ruiné par la guerre, est le centre d'où rayonnent les missionnaires, qui possèdent déjà le premier collège de l'Amérique du Nord, qui a déjà essayé aux Trois-Rivières, et qui attend les admirables femmes qui ont verba bientôt fonder le couvent des Ursulines et l'Hôtel-Dieu des Hospitalières.

Il meurt le jour de Noël 1635. Nous ne savons où il repose; il dort son dernier sommeil quelque part dans le sol de Québec. Il n'est pas oublié. L'histoire lui rend pleine justice. Plus de trente ans d'un labeur acharné, accompli dans des conditions incroyables, lui ont valu une renommée solide dans la mère-patrie; au Canada sa gloire est impérissable.

Champlain est un modèle de courage et de vertu, qu'il faut faire connaître, aimer et imiter par les fils de ce Canada français qui lui doit, à lui surtout, les très belles pages de ses origines héroïques.

DEUIL CHEZ LES FRÈRES MARISTES

L'Institut des Frères Maristes vient d'être plongé dans le deuil, de l'École de St-Malo, décédé vendredi soir, à l'âge de 31 ans par la mort du R. F. Charles-Joseph, le 6 mois, Le R. F. Charles-Joseph a succombé à une maladie de quelques jours seulement, à l'Hôpital St-François d'Assise, où il avait dû être transporté d'urgence. Professeur depuis 7 ans à l'école de St-Malo, le regrette disparu était tenu en très haute estime par ses élèves. A l'institution où il enseignait, plusieurs charges importantes lui furent confiées, entre autres la direction de la petite maîtrise.

Le R. F. Charles-Joseph était le fils de feu M. Henri Poulin, autrefois de St-Victor de Tanguay. Il laisse pour lui-même une perte que les Frères: le R. F. François-Laurent et le R. F. Henri-Emile, tous deux professeurs à Beauceville, MM. Joseph et Dominique Poulin, de Beaumont, Texas; ses sœurs, Marie, de Lewiston, Maine, Béatrice et Eveline, de New-York, Agathe, Emma et Georgette, de Montréal, Déla, de Colvaine, Wolfe.

Les funérailles du regrette disparu ont eu lieu, le 8 heures, en l'église paroissiale de St-Malo.

A l'Institut des Frères Maristes ainsi qu'à la communauté toute entière, "l'Eclairer" offre ses plus sincères condoléances.

Un précieux envoi. — Trente-cinq petites boîtes de bois, contenant chacune pour environ \$4,400 de l'élément le plus précieux au monde, ont été reçues aux laboratoires du Département de la Santé de l'Ontario. C'est la livraison la plus considérable de radium produit au Canada qui ait été faite à venir jusqu'à présent. Les boîtes contenaient un total de 3,500 milligrammes de radium qui contiennent au gouvernement ontarien environ \$155,000. Ce radium sera remis à l'Hôpital Général de Toronto et remplacera les 3 1/2 grammes qui ont été loués d'une firme new-yorkaise.

VIEILLES PAROISSES OU TERRES NOUVELLES

Beaucoup de ceux qui n'ont pas la moindre connaissance du problème de la colonisation, se posent en maîtres et décident que le meilleur moyen de coloniser est de ne pas permettre aux Canadiens de s'établir dans leur pays; surtout, de ne pas mettre en valeur des terres nouvelles.

A la rigueur, ils veulent bien qu'un cultivateur achète un ferme pour son fils, mais à la condition qu'il n'ait pas à la payer, et encore, faudrait-il que cette ferme soit située dans une vieille paroisse.

Il n'y a sûrement pas de mal à ce qu'un cultivateur qui a de la famille, établisse ses enfants auprès de lui. C'est même préférable, à la condition de ne pas trop s'en tenir.

Mais, combien de cultivateurs peuvent ainsi acheter des fermes en rapport pour leurs enfants, sans risquer de perdre leurs propres fermes, à cause de dettes trop lourdes à payer?

Sûrement pas dix pour cent.

Et les autres, les quatre-vingt-dix pour cent qui restent, faudra-t-il qu'ils se résignent à émigrer vers la ville pour s'inscrire au nombre des chômeurs? ou ne serait-il pas préférable de faciliter leur établissement sur des terres nouvelles?

C'est un fait que dans les pays nouveaux, la moisson est en danger d'être endommagée par la gelée, aussi longtemps que le bois est trop rapproché ou encore, que l'égouttement n'est pas fait. Mais le colon qui veut réussir, a vite fait d'éloigner la forêt de son habitation, et il écoute sa terre convenablement.

Aussi, à peine a-t-il un arpent de terre proprement défrichée, et déjà, il peut récolter assez de légumes pour les besoins de sa famille. Avec quelques arpents de défrichement, en plus il peut garder un cheval, une vache ou deux, engraisser deux porcs, élever des montons, avoir un poulailler, ense-

UN ARTICLE INTÉRESSANT DE LA LOI ÉLECTORALE

L'article 410 de la Loi électorale de Québec offre à divers points de vue un intérêt. Pour information de nos lecteurs, nous en donnons ci-dessous le texte en soulignant certains passages sur lesquels nous attirons leur attention:

Aucune élection ne doit être déclarée nulle à raison de l'inaccomplissement des formalités prescrites par la présente loi pour les opérations du scrutin ou le dépouillement des votes ou à raison d'erreur dans l'emploi des formules de la première annexe de la présente loi. S'il parait au tribunal chargé de connaître de la question que les opérations électorales ont été conduites conformément aux principes établis par la présente loi et que cet inaccomplissement ou cette erreur n'a pas influé sur le résultat de l'élection.

La première annexe de la Loi électorale renferme les formules prescrites par divers articles, et parmi elles, sous le numéro 18, figure le bulletin de vote.

En présence de cet article on s'explique difficilement comment le juge Gauthier a pu annuler les bulletins de vote du comté de Terrebonne!

LE JUGE CHOQUETTE

L'hon. juge P.-A. Choquette a célébré lundi, le 82e anniversaire de sa naissance. Notre éminent concitoyen est né le 6 janvier 1854 à Bédouin, Avocat en 1880, député au Parlement du Canada en 1887, juge de la Cour Supérieure en 1898, sénateur en 1904, juge de la Cour des Sessions en 1920, peu d'hommes politiques ont eu une carrière aussi active que la sienne et on se demande s'il n'écrit pas un jour ses mémoires. C'est son secret.

Sous nous plaignons à ses nombreux honneurs lui offrir, à l'occasion de cet anniversaire, nos félicitations et nos vœux les plus sincères.

L'honorable juge Choquette a toujours été un fervent ami de la presse hebdomadaire dont il a fait partie dans ses jeunes années. Il se sent attaché de coeur et d'esprit à l'hebdomadaire et de la dernière convention de l'Association des Hebdomadaires français, il a fait partie du voyage au Saguenay et a fort intéressé les conventionnistes par ses charmantes causeries, ses souvenirs personnels et l'éloquente allocution qu'il adressa aux congressistes.

La presse hebdomadaire lui souhaite encore de longues années de bonheur et de verte vieillesse.

DECÈS DE DEUX PIONNIERS

Le "Patriote de l'Ouest" nous apporte la nouvelle du décès de deux pionniers canadiens-français, originaires de la Beauce, et résidant dans la paroisse de St-Joachim, à Edmonton, Alta., dans les personnes de M. et Mme J.-N. Pomerleau, âgés respectivement de 72 et 70 ans. M. Pomerleau mourait le 24 et Mme Pomerleau expirait à son tour le 26.

M. et Mme Pomerleau demeuraient à Edmonton depuis 1880. M. Pomerleau fut le pionnier de l'industrie hôtelière à Edmonton. Il fut pendant plusieurs années propriétaire de l'hôtel Richelieu et de l'ancien hôtel Windsor. Il était une figure très populaire chez les pionniers.

Né à Ste-Marie de Beauce, Québec, en 1864, M. Pomerleau travailla à la construction de la voie ferrée de C. P. R. dans l'Ouest.

Mme Pomerleau était née aux Etats-Unis dans le Massachusetts. Ces deux pionniers avaient été mariés l'un des leurs noces d'or au mois d'avril dernier.

Ils laissent dans le deuil cinq fils et une fille: Edmond à Tawatinaw, Napoléon à Buffalo, N.-Y., Théodore à Miami, Florida, Henry à Edmonton, Edouard à Lac-Jacques et Mme S.-J. O'Connor à Edmonton. La double sépulture eut lieu samedi, le 28 décembre, en l'église St-Joachim. Le service fut chanté par le R. P. A. Bouchard, O.M.I., assisté comme d'habitude de son diacre par les RR. PP. A. Naessens et H. Routhier, O.M.I.

TRIBUTS D'HOMMAGE

A l'occasion de la mort du regrette fondateur de notre maison, de nombreux témoignages de sympathie ont été publiquement rendus à la mémoire de celui qui, durant une longue vie de labeur, de probité et de dévouement, se dépensa pour le bien de sa famille, de son institution et de sa province. Nous ne voulons en signaler que quelques-uns parce qu'ils honorent sa mémoire, sa famille et notre maison de "Pionniers".

M. Beaudy Lemain, président de la Bannière Canadienne Nationale, écrivait à la famille, au lendemain de la mort:

"Veuillez agréer l'expression de mes condoléances à l'occasion de la mort de votre père. J'ai conservé le meilleur souvenir de la visite faite à votre père, il y a déjà plusieurs années, et sa figure qui reflétait le courage et l'intelligence est restée gravée dans ma mémoire."

Citons également les belles paroles que M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, un ami personnel du regrette défunt, écrit à l'occasion de sa mort:

"La radio m'a appris, tantôt, la mort de votre respecté père. Nos parents, nous voudrions les garder toujours malgré l'âge et le terme fixé par la Providence! La perte du père et de la mère fait dans votre vie un vide qui ne se comble plus... J'aimais bien votre respectable père. Il était fait d'une autre trempe que la génération d'aujourd'hui. Il était du type et de la race des Anciens Canadiens, de ceux qui nous ont faits... L'honnêteté dans les marchés, l'honnêteté dans la famille, l'honnêteté en tout pour ainsi dire caractérisait la génération de votre père. Il a bien travaillé, peiné, pioché pour élever sa famille. Il n'y a aucun doute que Dieu le récompensera bien dans son Paradis. Dieu nous a mis sur la terre pour créer et travailler. La belle façon qu'il a laissée à été sa création et son travail. Tout le monde l'a vu et admiré. Je ne vous dis pas: ne pleurez pas le père bien-aimé, les larmes consolent, mais consolez-vous en songeant qu'il aura bientôt la récompense de sa vie de travail et d'honnêteté..."

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voie, né à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, où le regrette défunt a vécu assez longtemps, et qui était

FEU M. JOSEPH FORTIN

Dans la personne de M. Joseph-Éléphore Fortin, décédé mercredi soir à Beauceville, à l'âge de quatre-vingts ans, la presse canadienne-française perd une de ses plus anciennes figures, et le parti libéral un de ses plus fervents défenseurs.

Né à la Baie St-Paul, M. Fortin, après avoir terminé ses études secondaires au séminaire de Québec, s'établit à La Malbaie où il resta quelque temps. Il fut dans la suite, comme son père, directeur de l'enregistrement dans le comté de Charlevoix, puis il fonda en 1897 "l'Echo de Charlevoix", qui devint vite un organe libéral influent dans la région. En 1908, accompagné de son fils Edouard, qui devint plus tard député de la Beauce à l'Assemblée législative, M. Fortin s'en fut habiter Beauceville où il fonda "l'Eclairer" et une importante imprimerie, et où pendant plusieurs années il occupa les fonctions de conseiller municipal. Il laisse le souvenir d'un homme intelligent et actif dont la mort est vivement regrettée de tous ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier ses qualités, et en particulier de parti libéral dont il a toujours défendu la cause avec un grand zèle.

A la famille Fortin, plorée dans un deuil d'autant plus cruel que cette épreuve lui est infligée à l'aurore du Nouvel An, nous offrons l'expression de notre plus vive sympathie. — P. B.

Du "Canada" (suite à la page 3)

UN ANNEE-RECORD POUR L'IMPOT

Le total s'élevait à \$73,423,126 augmentant de \$18,742,478 sur l'année terminée à pareille date, soit d'avril à janvier. Comme d'habitude, ces deux principales sources de revenu sont Toronto, qui a contribué \$23,442,452 au lieu de \$16,801,167, en neuf mois, et Montréal, \$21,513,148, au lieu de \$16,788,728. Ottawa a donné \$4,330,524, au lieu de \$3,758,000. L'augmentation se constate dans toutes les parties du pays.

UN ARTICLE INTÉRESSANT DE LA LOI ÉLECTORALE

L'article 410 de la Loi électorale de Québec offre à divers points de vue un intérêt. Pour information de nos lecteurs, nous en donnons ci-dessous le texte en soulignant certains passages sur lesquels nous attirons leur attention:

Aucune élection ne doit être déclarée nulle à raison de l'inaccomplissement des formalités prescrites par la présente loi pour les opérations du scrutin ou le dépouillement des votes ou à raison d'erreur dans l'emploi des formules de la première annexe de la présente loi. S'il parait au tribunal chargé de connaître de la question que les opérations électorales ont été conduites conformément aux principes établis par la présente loi et que cet inaccomplissement ou cette erreur n'a pas influé sur le résultat de l'élection.

La première annexe de la Loi électorale renferme les formules prescrites par divers articles, et parmi elles, sous le numéro 18, figure le bulletin de vote.

En présence de cet article on s'explique difficilement comment le juge Gauthier a pu annuler les bulletins de vote du comté de Terrebonne!

LE JUGE CHOQUETTE

L'hon. juge P.-A. Choquette a célébré lundi, le 82e anniversaire de sa naissance. Notre éminent concitoyen est né le 6 janvier 1854 à Bédouin, Avocat en 1880, député au Parlement du Canada en 1887, juge de la Cour Supérieure en 1898, sénateur en 1904, juge de la Cour des Sessions en 1920, peu d'hommes politiques ont eu une carrière aussi active que la sienne et on se demande s'il n'écrit pas un jour ses mémoires. C'est son secret.

Sous nous plaignons à ses nombreux honneurs lui offrir, à l'occasion de cet anniversaire, nos félicitations et nos vœux les plus sincères.

L'honorable juge Choquette a toujours été un fervent ami de la presse hebdomadaire dont il a fait partie dans ses jeunes années. Il se sent attaché de coeur et d'esprit à l'hebdomadaire et de la dernière convention de l'Association des Hebdomadaires français, il a fait partie du voyage au Saguenay et a fort intéressé les conventionnistes par ses charmantes causeries, ses souvenirs personnels et l'éloquente allocution qu'il adressa aux congressistes.

La presse hebdomadaire lui souhaite encore de longues années de bonheur et de verte vieillesse.

DECÈS DE DEUX PIONNIERS

Le "Patriote de l'Ouest" nous apporte la nouvelle du décès de deux pionniers canadiens-français, originaires de la Beauce, et résidant dans la paroisse de St-Joachim, à Edmonton, Alta., dans les personnes de M. et Mme J.-N. Pomerleau, âgés respectivement de 72 et 70 ans. M. Pomerleau mourait le 24 et Mme Pomerleau expirait à son tour le 26.

M. et Mme Pomerleau demeuraient à Edmonton depuis 1880. M. Pomerleau fut le pionnier de l'industrie hôtelière à Edmonton. Il fut pendant plusieurs années propriétaire de l'hôtel Richelieu et de l'ancien hôtel Windsor. Il était une figure très populaire chez les pionniers.

Né à Ste-Marie de Beauce, Québec, en 1864, M. Pomerleau travailla à la construction de la voie ferrée de C. P. R. dans l'Ouest.

Mme Pomerleau était née aux Etats-Unis dans le Massachusetts. Ces deux pionniers avaient été mariés l'un des leurs noces d'or au mois d'avril dernier.

Ils laissent dans le deuil cinq fils et une fille: Edmond à Tawatinaw, Napoléon à Buffalo, N.-Y., Théodore à Miami, Florida, Henry à Edmonton, Edouard à Lac-Jacques et Mme S.-J. O'Connor à Edmonton. La double sépulture eut lieu samedi, le 28 décembre, en l'église St-Joachim. Le service fut chanté par le R. P. A. Bouchard, O.M.I., assisté comme d'habitude de son diacre par les RR. PP. A. Naessens et H. Routhier, O.M.I.

TRIBUTS D'HOMMAGE

A l'occasion de la mort du regrette fondateur de notre maison, de nombreux témoignages de sympathie ont été publiquement rendus à la mémoire de celui qui, durant une longue vie de labeur, de probité et de dévouement, se dépensa pour le bien de sa famille, de son institution et de sa province. Nous ne voulons en signaler que quelques-uns parce qu'ils honorent sa mémoire, sa famille et notre maison de "Pionniers".

M. Beaudy Lemain, président de la Bannière Canadienne Nationale, écrivait à la famille, au lendemain de la mort:

"Veuillez agréer l'expression de mes condoléances à l'occasion de la mort de votre père. J'ai conservé le meilleur souvenir de la visite faite à votre père, il y a déjà plusieurs années, et sa figure qui reflétait le courage et l'intelligence est restée gravée dans ma mémoire."

Citons également les belles paroles que M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, un ami personnel du regrette défunt, écrit à l'occasion de sa mort:

"La radio m'a appris, tantôt, la mort de votre respecté père. Nos parents, nous voudrions les garder toujours malgré l'âge et le terme fixé par la Providence! La perte du père et de la mère fait dans votre vie un vide qui ne se comble plus... J'aimais bien votre respectable père. Il était fait d'une autre trempe que la génération d'aujourd'hui. Il était du type et de la race des Anciens Canadiens, de ceux qui nous ont faits... L'honnêteté dans les marchés, l'honnêteté dans la famille, l'honnêteté en tout pour ainsi dire caractérisait la génération de votre père. Il a bien travaillé, peiné, pioché pour élever sa famille. Il n'y a aucun doute que Dieu le récompensera bien dans son Paradis. Dieu nous a mis sur la terre pour créer et travailler. La belle façon qu'il a laissée à été sa création et son travail. Tout le monde l'a vu et admiré. Je ne vous dis pas: ne pleurez pas le père bien-aimé, les larmes consolent, mais consolez-vous en songeant qu'il aura bientôt la récompense de sa vie de travail et d'honnêteté..."

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voie, né à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, où le regrette défunt a vécu assez longtemps, et qui était

FEU M. JOSEPH FORTIN

Dans la personne de M. Joseph-Éléphore Fortin, décédé mercredi soir à Beauceville, à l'âge de quatre-vingts ans, la presse canadienne-française perd une de ses plus anciennes figures, et le parti libéral un de ses plus fervents défenseurs.

Né à la Baie St-Paul, M. Fortin, après avoir terminé ses études secondaires au séminaire de Québec, s'établit à La Malbaie où il resta quelque temps. Il fut dans la suite, comme son père, directeur de l'enregistrement dans le comté de Charlevoix, puis il fonda en 1897 "l'Echo de Charlevoix", qui devint vite un organe libéral influent dans la région. En 1908, accompagné de son fils Edouard, qui devint plus tard député de la Beauce à l'Assemblée législative, M. Fortin s'en fut habiter Beauceville où il fonda "l'Eclairer" et une importante imprimerie, et où pendant plusieurs années il occupa les fonctions de conseiller municipal. Il laisse le souvenir d'un homme intelligent et actif dont la

Notre page féminine

CHRONIQUE

COQUETTERIE

On dit que la coquetterie est le défaut de la femme, mais, ma foi je connais beaucoup d'hommes qui sur ce point sont féminins. Car la coquetterie n'est autre chose que l'orgueil mais avec cette différence qu'elle pousse au désir d'attirer l'attention, de briller, d'être admiré encore plus que celui de surpasser. La coquette n'est pas bavarde mais ses yeux, ses sourires et ses gestes disent bien la soif de son cœur.

Toutefois il est une coquetterie permise et même recommandée. C'est celle que toute jeune femme aimante et diplomate doit conserver après même que la lune de miel a montré son dernier quartier. Il est de toute nécessité que la femme conserve vis-à-vis son mari les mêmes attraits que ceux qui le charmaient au temps des fiançailles; aussi, faut-il que sa toilette matinale soit jolie et soignée, ses cheveux soigneusement peignés, sa tenue d'une propreté irréprochable. Il faut aussi que la femme se conserve en bonne santé par un régime de vie approprié à ses besoins car il n'est rien de plus désagréable pour un mari que d'avoir à envisager tous les jours une épouse négligée et à moitié morte. L'amour est fait de bien des choses mais à sa base il est une importante, qui le conservera toujours jeune et rayonnant, et c'est la santé.

Tante Arlette.

FORMATION DU CARACTÈRE DE L'ENFANT

— IV —

L'ESPRIT DE CONCILIATION

L'esprit de conciliation est une forme de la charité qui pousse l'homme à prendre tous les moyens pour conserver l'harmonie ou la réconciliation.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Après avoir ainsi fixé notre regard sur les qualités de l'esprit de conciliation et de son rôle dans la formation du caractère de l'enfant, nous allons maintenant nous occuper de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler son intelligence, à lui faire saisir la nécessité de la charité, le cœur à la main, la volonté à prendre les moyens requis pour arriver.

soit le plus important et en facilite l'accomplissement. N'est-il pas indispensable que les volontés s'accordent, que les caractères se plient et se fassent de mutuelles concessions? Or, cette fusion des âmes ne s'opère pas sans quelque peine, sans quelque choc, même, mais tout s'adonne et s'harmonise bientôt sous l'influence de la grâce divine et d'un amour réciproque.

L'entente ne sera donc bien générale au foyer que par cet amour mutuel sincère, profond, surabondant qui inspire le respect et rend agréables, sinon toujours faciles, les sacrifices que la vie commune exige et dispose aux plus héroïques sacrifices quand ceux-ci deviennent nécessaires.

RESPECT: De l'amour, comme nous l'avons dit plus haut, découle naturellement le respect qui évite toute parole blessante, toute allusion désagréable. Et si parfois, comme l'occasion peut s'en présenter, les idées varient sur une même question les parents qui se respectent n'en viendront jamais à mots blessants, surtout devant les enfants, dont l'intelligence est comme une cire molle sur laquelle se gravent toutes les empreintes.

DEVOUEMENT: Des esprits inséparables par l'amour et le respect, se dévouent aisément l'un pour l'autre. Aux heures de prospérité et de bonheur, tout tend facile et doucement, mais, hélas! il se présente parfois de lourdes épreuves qui appesantissent le fardeau de la vie. Dans de telles circonstances, l'homme s'aigrit facilement. Quelle sera la conduite de la femme dans cette période critique où l'accord est en jeu? Elle fait d'abord appel à ses convictions religieuses: sa foi s'élève sur ses devoirs plus onéreux, elle discute, elle raisonne, elle s'efforce de faire comprendre à son mari que son devoir est de lui sacrifier tout, son être même, son honneur, son avenir, son repos, tout blâme injuste, toute parole irritante; elle supportera l'indifférence, se montrera plus résignée, plus économe, plus soignée, plus ordonnée, plus sœur que jamais.

OBÉISSANCE: Quant à l'obéissance elle découle naturellement du respect puisqu'elle est un hommage par lequel l'inférieur reconnaît les droits du supérieur sur lui. Et il maintient des droits de chacun et de bon accord? D'ailleurs, l'exemple de Jésus obéissant à Joseph et à Marie restera toujours le plus convaincant et le plus salutaire de tous les exemples de l'obéissance à l'égard des parents.

ASSISTANCE: La troisième par laquelle se manifeste l'amour de nos parents est l'assistance. Que sera cette assistance? Elle consiste à pouvoir aux besoins, non seulement temporels, mais encore spirituels de ceux à qui l'on doit tout, puisqu'ils sont les auteurs de nos jours. C'est le moyen, semble-t-il, de consolider le lien qui unit déjà les enfants aux parents. Mais les devoirs des enfants ne se bornent pas là, ils se doivent entre eux de rapports de charité, d'indulgence, de soutien.

CHARITÉ: «Si la charité est la source de l'affection, l'affabilité est la double et le zèle inspirés par l'affection, par la tournure gracieuse, par le bon ton. Mais, pour le posséder, il faut savoir se défaire de son egoïsme; se faire tout à tous; il faut s'assouplir et se rendre docile, etc. C'est la première condition pour tenir les enfants unis par les liens d'une mutuelle affection. De cette condition en découle une seconde, d'une aussi grande importance: l'indulgence.

INDULGENCE: Indulgentement dans un foyer qui groupe plusieurs enfants, il se rencontre différents tempéraments d'où résultent parfois des chocs inévitables. Or, pour conserver la paix il suffira au plus âgé de céder en faveur du plus jeune, au plus fort, en faveur du plus faible. Il suffira aussi de faire la part des caractères, usant envers chacun d'une indulgence éclairée à la lumière de l'Évangile qui dit: «Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que te fût fait à toi-même. Comme complément des deux éléments de paix, ne pourrions-nous pas ajouter le soutien?»

SOUTIEN: «A l'opposé de l'égoïsme qui se concentre en lui-même, est le soutien qui se dégage de la générosité du cœur s'élève à son sujet et se porte à lui être utile dans les circonstances difficiles ou pénibles dans lesquelles il se trouve». Ainsi, les enfants, unis entre eux par les liens, non seulement de la charité, mais par ceux du sang, devront s'appliquer à sympathiser et à se rendre de mutuels services: «On a souvent besoin d'un plus petit que soi». Chaque enfant, en outre, aura son utilité, son rôle, son compte de l'importance de son rôle fraternel.

De l'exercice de ces aimables vertus, synthèse des devoirs familiaux, résultera le bien-être au foyer, la paix, la sérénité dans la société.

Maintenons donc le bel ordre voulu par Dieu, et notre Patrie, comme notre race, en retirera les meilleurs fruits.

Le cercle «ROC-AMADOUR» de P. A. C. J. F. C.



Quant aux chairs, ils n'ont aucun inconvénient, mais créent pour la mère une obligation parfois un peu onéreuse.

Sur le côté

Un bébé doit être couché sur le côté, jamais sur le dos, du moins tant qu'il est trop jeune pour se retourner aisément de son propre gré. Etendu sur le dos, s'il vient à regurgiter, il risque de s'étouffer, de se stranguler. Même inconvénient s'il se couche sur le ventre. Là, ce ne sera plus le lait regurgité, mais l'écoulement qui risque d'empêcher la libre respiration de l'enfant. Le meilleur côté pour dormir est le côté gauche. Couché sur le flanc droit, son estomac rempli pèse sur son cœur et en trouble les battements réguliers, causant des cauchemars, de l'insomnie.

Il convient d'habituer les jeunes enfants à dormir dès la tombée du jour. Les veilles prolongées sont «toxiques» pour les lèvres et mauvaises jusqu'à dix ou quinze ans (et même au-delà). Jusqu'à trois ans, l'enfant a besoin de douze heures pleines de sommeil. A partir de douze ans, huit ou neuf heures lui suffisent. Mais encore faut-il tenir compte du tempérament de l'enfant et de l'effort physique ou intellectuel qu'il fournit pendant la journée; contrairement à une opinion assez courante les intellectuels ont besoin de plus de sommeil que les travailleurs purement manuels, surtout quand ces derniers vivent à l'air pur et vil de la campagne. Le sommeil est plus reposant dans les villes par manque d'oxygène; l'enfant qui travaille beaucoup dans son cerveau a besoin de récupérer dans le sommeil l'effort nerveux, l'usage profane auxquels il est exposé.

(à suivre)

MON TRISTE SORT

Dédié à Fleur de Lys

Ma triste vie, Va vers son fin! Amie j'en vie, Ton sort si fin!

Mon âme ravie, Je l'ai enfin, Car de ma vie, Vient le déclin.

Contre le sort, Je fais effort, Mais dans la tombe,

Cruel enfer, Que Dieu me sert, Bientôt je tombe, Jean CANADA

QUELQUES CONSEILS

Un illustre médecin militaire, Desgenettes, interrogeait un étudiant en médecine, lui demanda où commençait la digestion.

— Dans la bouche, lui répondit-il. — Non, reprit Desgenettes, la digestion commence à la cuisine.

Voilà donc votre cuisine devenue votre maîtresse, votre guide, l'allié presque dire votre médecin.

Suivons-la dans son domaine. Mais ce n'est pas de chimie culinaire que je voudrais vous entretenir, mais de la transformation de vos aliments par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différents catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Tout de même, je m'étonnerai de vous voir parler de la transformation subie par différentes catégories d'aliments par fait de leur cuisine. Votre cordon bleu me répondrait que la cuisine vaudrait toujours bien la mienne, elle a raison. Vous ajoutez vous-même que ce qui vous importe uniquement c'est de manger bon. Et vous n'avez pas tort.

Un Moyen sûr pour Traiter les Rhumes des Enfants

Les jeunes mères bénéficient des résultats donnés depuis deux générations par ce traitement externe contre les rhumes.

EVITE L'ABSORPTION CONSTANTE DE DROGUES

Rien ne bouleverse autant une jeune mère que le rhume d'un enfant. Aussi, depuis deux générations, les mères désireuses d'aider à mettre fin aux rhumes, ont-elles recouru au Vicks VapoRub. C'est un remède efficace—externe et sûr. Il évite les risques qu'entraîne l'absorption constante de drogues, qui dérangent si souvent l'équilibre délicat des enfants. En simple friction sur la gorge et la poitrine, au coucher, le VapoRub agit de deux façons à la fois:

1. Par stimulation à travers la peau, comme un cataplasme ou un emplâtre—

2. Par inhalation de ses vapeurs médicamenteuses, pénétrantes, dégagées à la chaleur du corps et aspirées directement dans les voies respiratoires enflammées.

Se poursuivant pendant la nuit, cette double action «vapeurs-cataplasme» détache les mucosités—facilite la respiration et aide à dissiper la congestion.

Un guide pratique pour les mères

Chaque année, le Système Vicks aide des familles de plus en plus nombreuses à diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Le Système Vicks a été soumis à des essais cliniques par des médecins praticiens, et des millions de personnes qui l'emploient journellement. Dans chaque paquet de Vicks VapoRub se trouve une notice détaillée sur ce système.

Quand à Rome, où il n'est pas un jour sans qu'un rhume se déclare, on ne peut que se féliciter de la route matérielle que l'on a choisie, qui ne le distrait pas des loissances plus élevées. Soyez donc instruites, artistes, sportives, élégantes, mais ne négligez pas votre science qui permet d'arriver au cœur des hommes par leur estomac.

NOEL DU PASTOUREAU

En ce temps-là, trois rois mages Présentent feux hommages A Notre-Dame et son Enfant.

Dans la nuit et dans la neige Une étoile les firmement Les dirige et les protège. Ah! c'est miracle, assurément.

Leur hesse fut si grande De trouver ces douces gens. Que ce miracle offrande De myrrhe, d'or et puis d'encens.

Pour moi qui n'étois point sage Ainsî rien qu'un pauvre pasteur, A tous deux j'offre en hommage Et ma complainte et mon amour.

Gaston de MONTIGNY.

L'ART CULINAIRE S'ACQUIERT CHEZ SOI

Voilà des préoccupations nombreuses pour celles d'entre vous, qui ont des enfants: car non seulement il faut prévoir le collége, le lycée, le lycée qui les reçoit, mais il importe surtout de leur donner une bonne éducation, de leur faire acquiescer à la morale et à la physique ne souffre pas de cette vie absorbante.

LA FEMME COQUETTE LES CEINTURES

Les ceintures se portent, cette année, très larges, très originales, assez «marquantes». On ne craint pas de porter une ceinture de couleur assez vive sur une robe foncée. Beaucoup de ceintures en tulle ou en dentelle, du genre «craquelé», du lézard, du serpent boa (ce dernier «naturel», c'est-à-dire beige, strié de gris et de noir); sur les robes d'après-midi élégantes, des ceintures de velours, de soie ou de tissu drapé; sur les robes du soir des ceintures de joaillerie de cuir doré, de cordelière d'or et d'argent... Sur les manteaux ou les ensembles de sport, assez souvent des ceintures de fourrure: astrakan, panthère, agneau rasé en bande étroite; les boutons s'assortissent à la ceinture, surtout quand ils sont de cuir ou de fourrure. On les aime très grands, carrés et empreints d'une certaine recherche. Il peut suffire d'une ceinture de quelques boutons originaux pour «personnaliser» la robe la plus modeste.

FOURRURE

Si vous achetez de la fourrure, choisissez de la fourrure de bonne qualité en même temps qu'un manteau bien taillé. Le mois d'août est le meilleur temps pour choisir la fourrure. N'achetez pas avant d'avoir consulté le marchand de la fourrure. Rappelez-vous que le «Hudson seal», c'est du rat musqué teint et que par conséquent, il ne doit pas coûter beaucoup plus cher que le rat musqué argent ou brun. Rappelez-vous que les peaux blanches, un renard argenté, sont foncées à la base et au bout et blanches au milieu. Ce sont les imitations qui sont tout blanc. Evidemment, le vrai renard argenté est une fourrure de luxe. Il y a des imitations qui sont très belles, mais ne vous attendez pas à payer, pour la plus belle imitation de renard argenté, beaucoup plus que pour le renard teint.

EPLIATION

Comme l'origine de tous les autres articles de la toilette, celle de l'épliation se perd dans la nuit des temps.

De l'Orient elle fut importée avec le goût du luxe et toutes les habitudes de la mollesse orientale et ses pratiques efféminées, en Grèce.

ANTALGINE

Les Capsules Antalgine maintiennent les rhumes, la grippe, les douleurs périodiques, etc. Facile à prendre—plus soluble que les tablettes.

En vente partout 25c

La Cie Paquet Ltée et le Syndicat de Québec

Valley Shoe Company, VALLEE-JONCTION, Qué.

Valley Shoe Company grandira avec la Coopération de tous.

C'est une industrie florissante et qui fait l'orgueil de notre population.

A l'instar des grandes manufactures, elle lutte pour maintenir un idéal... celui de toujours faire mieux.

Lorsque vous irez à Québec, faites vos achats chez

La Cie Paquet Ltée et le Syndicat de Québec

Ils vous vendront les chaussures que nous produisons.

SAINT-EPHREM

Voici la liste des décès de l'année 1935. Le 6 janvier, M. Octave St-Pierre, 88 ans; 17 janvier, Mlle Thérèse Poulin, 7 ans; 15 janvier, M. Gaudiosse Roy, 62 ans; 17 janvier, Dame Jean Quirion, 78 ans; 21 février, M. Joseph Jacques, 67 ans; 16 mars, Dame Auguste Dupuis, 77 ans; 23 mars, M. Napoléon Veilleux, 67 ans; 28 avril, Dame Napoléon Veilleux, 63 ans; 28 avril, M. Olivier Boucher, 85 ans; 7 mai, M. Bélon Turcotte, 83 ans; 27 mai, M. Oscar Dostie, 51 ans; 5 juin, M. Olivier Poulin, 88 ans; 10 juin, M. Joseph Lévesque, 36 ans; 19 juillet, M. Joseph Drouin, 38 ans; 7 juillet, Mlle Desjardins Roy, 21 ans; 2 septembre, M. Alphonse Hamel, 76 ans; 4 octobre, M. François Chouinard, 69 ans; 8 octobre, Dame Damase Robert, 74 ans; 22 novembre, Mme Narcisse Grenier, 44 ans; 29 novembre, Mme Alexandre Doyon, 75 ans; 5 décembre, M. Joseph Veilleux, 67 ans; 13 décembre, Dame Alphonse Turcotte, 43 ans; 19 décembre, Dame Archéas Pénin, 76 ans; 26 décembre, M. Edmond Roy, 79 ans. 25 grande sépultures, 9 enfants. Baptêmes: 83; mariages: 24.



MÈRE, DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN D'ABORD Avant de donner un remède inconnu à votre enfant. Tous les jours, sans y penser, nous prenons le conseil de personnes non qualifiées au lieu de consulter un médecin pour donner à leur enfant le remède qui lui convient. Si elles savaient ce que la science sait, elles ne prendraient jamais ce risque. Les médecins recommandent les Produits Phillips pour votre enfant. Quant il s'agit de l'usage fréquent de lait de magnésie, les médecins pour plus d'un demi de siècle ont recommandé le lait PHILLIPS un remède d'infantile pour votre enfant. N'oubliez pas ceci — et dites toujours PHILLIPS quand vous achetez. Votre enfant le mérite, et pour votre propre satisfaction, procurez-vous toujours le véritable lait de magnésie PHILLIPS.

Aussi en Tablettes. Le Lait de Magnésie PHILLIPS est maintenant en vente en la plupart des pharmacies. Chaque tablette est enveloppée dans une feuille de papier qui est facile à déchirer et qui est utilisable à la fois comme remède et comme médicament PHILLIPS.



PHILLIPS' Milk of Magnesia. FAIT AU CANADA.

STE-AURÉLIE, BEAUCE

STATISTIQUES. Il y eut durant l'année 1935, 37 baptêmes, 3 mariages, 16 sépultures dont 7 grandes et 9 petites, 10,500 communions. Les grandes sépultures sont: M. Emile Gagné, Mme Joseph Morin, Mme Achille Vachon, Mme Rodrigue, Mlle Rachelle Giguère, M. Rosario Thompson, M. Napoléon Fortin. La paroisse compte 118 familles. MARGUILLIER. Dimanche le 29 décembre, a été élu marguillier, M. Alphonse Gagné, en remplacement de M. Henri Giguère, marguillier sortant de charge. Nos félicitations.

ACCIDENT. Ces jours derniers, M. Welly Caouette a failli trouver la mort en attelant son cheval qui le riva et le frappa avec violence sur le corps. Il s'en est tiré avec d'assez graves blessures aux mains et à un pied. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MARIAGE. Le 31 décembre, en l'église de St-Prospère, M. Joseph Rainville, fils de M. Octave Rainville, unissant sa destinée à celle de Mlle Lydia Veilleux, fille de M. Gédéon Veilleux, tous deux de St-Prospère, Dorchester. M. Joseph Rainville avait comme témoin M. Gaudias Gilbert et Mlle Lydia Veilleux était accompagnée de son père. On remarqua à la cérémonie, Mme Gédéon Veilleux, Mlle Thérèse Veilleux, M. Gérard Veilleux, Mme Gaudias Gilbert, M. Gonzague Gilbert, Albert Gilbert, Mlle M. Rose Rainville, Meline Rainville et une foule d'autres amis. La réception a eu lieu chez M. Gédéon Veilleux. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

AVEZ-VOUS LU CE TÉMOIGNAGE? Je soussigné suis prêt à déclarer sous serment que souffrant de rhumatisme qui me rendait incapable de remplir tous mes devoirs de cultivateur je pris trois bouteilles de "PRUCHARD" et que je fus complètement soulagé. Signé: J. F. BISSON. "PRUCHARD" est fabriqué et vendu par: La Cie des Produits Anti-Rhumatisants Enrg. Robertsonville, Cte M. Gantic, P. Q.

BAPTÊMES. Marie, Thérèse, Rosa, enfant de M. Barthélemy Larochelle et de Dame Rosée Grandin, Parrain et marraine, M. Jean-Thomas Lessard et Mme Yvonne Simard, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. —Marie, Jacqueline, Laurence, enfant de M. Dorvigny Guay et de Dame Aline Laplante, Parrain, M. Louis Roy, marraine, Dame Alida Guay, de St-Bernard, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

MARIAGE. Le 31 décembre, en l'église de St-Prospère, M. Joseph Rainville, fils de M. Octave Rainville, unissant sa destinée à celle de Mlle Lydia Veilleux, fille de M. Gédéon Veilleux, tous deux de St-Prospère, Dorchester. M. Joseph Rainville avait comme témoin M. Gaudias Gilbert et Mlle Lydia Veilleux était accompagnée de son père. On remarqua à la cérémonie, Mme Gédéon Veilleux, Mlle Thérèse Veilleux, M. Gérard Veilleux, Mme Gaudias Gilbert, M. Gonzague Gilbert, Albert Gilbert, Mlle M. Rose Rainville, Meline Rainville et une foule d'autres amis. La réception a eu lieu chez M. Gédéon Veilleux. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

NOTES SOCIALES. M. l'abbé J. N. Gagné, de l'Ecole Apostolique de Lévis, a passé le temps des fêtes dans sa famille. —M. Thomas Giguère a passé quelques jours à Québec, chez son frère, Alphonse. —M. Charles-Eduard Giguère et Mlle Thérèse Giguère, étudiants à Beauceville, passent les fêtes dans leur famille. —M. Georges Giguère et Jos. Laferrière, de Destor, Abitibi, passent quelque temps dans leur famille. —Mlle Aurélie Giguère, de Québec, en visite chez son père, M. Prosper Giguère. —Mlle Rose Giguère, de St-Zacharie, a passé les fêtes dans sa famille, M. Jos. Giguère.

ST-SIMON LES MINES

FEU SAMUEL LOUBIER. Le 25 décembre, est décédé M. Samuel Loubier, âgé de 81 ans et 10 mois, époux de Dame Vitaline Vallières, Mine par une longue et douloureuse maladie, il vit venir la mort et s'y résigna en se soumettant à la volonté de Dieu. Il faisait partie de la Tempérance et du Chemin de la Croix. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Mme Samuel Loubier, Mlle Vitaline Vallières, M. Adéard Loubier, M. et Mme Jos. Leclerc, M. et Mme Chouinard, M. et Mme Eugène Thériault, MM. Wilfrid, Gérard, Henri, Aurèle Loubier, Mlles Florence et Gertrude Loubier et beaucoup d'autres parents. Le cercueil était porté par MM. Joseph Quirion, Léonce Maheux, Odilon Loubier et Omer Loubier. Les funérailles étaient sous la direction de M. Napoléon Busque, M. le curé Chabot chanta le service. Venant à la suite du corbillard: M. et Mme Adéard Loubier, M. et Mme Leclerc, M. et Mme Jos. Leclerc, MM. Nolaque, Wilfrid, Aurèle Loubier, M. et Mme Adolphe Poulin, N.-Dame des Pins, M. et Mme Hilaire Poulin, Mlle Noëlla Poulin, St-Georges, M. et Mme Elzéar Rodrigue, Beauceville, M. et Mme Charles Poulin, M. et Mme Hormidas Poulin, M. Joseph Veilleux, St-Benoît, M. et Mme Odilon Loubier, Omer Loubier, Antonio Loubier, Georges Leclerc, Joseph Leclerc, Simon Gilbert, Emile Loubier, MM. Napoléon, David, Paul-Emile Busque, Adéard Rodrigue, Josephat Busque, Adolphe et Herménégilde Poulin, Philias et Jean Poulin, Rosaire Turcotte, Alfred Lessard, Herménégilde Lessard, Joseph Quirion, Alfred Busque, Wilfrid Poulin, Ferdinand Poulin, Wilfrid Lapointe, Josephat Rodrigue, Léonce Maheux, Gédéon Mathieu, Napoléon Poulin, Albert Poulin, Hervé Gilbert, Victor Gilbert, Odilon, Wilfrid, Josephat et Joseph Gilbert, David Leclerc, Archéas Poulin, Philippe et Roland Thibaudau, Wilfrid et Antonio Quirion, Napoléon, Gédéon Drouin, Hervé, Louis Rodrigue, Jean-Noël et Florent Quirion, Lucienne Loubier, Jos. Bisson, Fernand Poulin, M. Joseph Gilbert, R. Poulin, Lucien Quirion, Armand Maheux, Le Tancède Rodrigue, Jos. Poulin, Charles, Fernand, Napoléon Busque, Gérard, H.-Louis, Lionel Quirion, Antoinette, Emérentine Quirion, Lucien Loubier, Jean-Noël Loubier, P.-Albert Leclerc, Lucien, Henri Poulin, Françoise Mathieu.

REMERCIEMENTS. La famille Samuel Loubier remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont donné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, M. Samuel Loubier.

NOTES. M. Josephat Busque était de passage à Beauceville, cette semaine, ainsi que MM. Joseph Poulin et Herménégilde Lessard. —M. Henri et Joseph Poulin ainsi que Mlle Rose Poulin étaient de passage à St-Georges, le jour de Noël.

Après vingt-cinq ans. Mme Maria Millbrook, de Newark, N. J., écrit: "Il y a vingt-cinq ans j'ai souffert pendant quinze semaines de douleurs rhumatismales. J'échetai alors deux bouteilles de Novoro du Dr Pierre et deux bouteilles de liniment Olole et, en trois semaines de temps, les douleurs avaient complètement disparu. Maintenant, après tant d'années, je veux, de nouveau, vous en louer, car je ne sens pas bien. Je sais, par expérience, que vos remèdes sont les meilleurs." Le Novoro et le liniment Olole du Dr Pierre sont deux remèdes qui ont fait leurs preuves et qui, depuis quatre générations, sont employés, avec succès, par les personnes malades. Ils ne sont pas vendus par les pharmaciens et peuvent seulement être obtenus des agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

SOIRÉE INTIME. Le 25 décembre, Mlles Yvette Maranda et Emélie Giguère ont réuni à la résidence de leurs parents à une partie de sucre, leurs parents et amis. Une vingtaine d'invités y assistaient.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire de la paroisse, remplaçant M. Charles Gilbert, 71 ans. —M. et Mme J. Lambert, demeurant, St-Georges, ont été mariés le 29 à l'âge de 73 ans. A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

VA ET VIENT. Mlle Monique Fontaine, de Québec, en promenade chez son frère, à la Station. —M. et Mme F. X. Demers, M. E. et leur fils Jean, de Québec, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme J. Lambert. —M. Jos. Poulin ainsi que M. Philibert Poulin à Québec, pour y suivre un traitement. —Mme N. Côté, son fils, Henri-Paul, à St-Joseph de Beauce, la semaine dernière, par affaires. —M. l'abbé Bergeron, vicaire, est dans sa famille, cette semaine. —M. le Dr A. Lord à Québec, dernièrement. —Tous les étudiants et étudiants sont retournés reprendre leurs études après d'agréables vacances passées dans leur famille. —M. Athamas Bouchard à Québec, la semaine dernière. —M. et Mme Olyvia Poulin ainsi que M. Joseph Fortin, à St-Justine, le 1er janvier. —M. et Mme Louis Godbout, de St-Justine, à la Station, chez leurs parents, à l'occasion des fêtes. —M. et Mme Louis Provençal, de St-Rose, chez ses sœurs, Mmes J. G. Giguère et Aimé Fortin. —M. et Mme Ovide Giguère, de St-Rose, dans leur famille au Lac Etchemin. —M. et Mme Ph. Poulin à St-Justine, ainsi que M. et Mme Philodore Morin, leur niece, Thérèse, chez leurs parents à St-Justine.

STATISTIQUES. Il y eut en l'année 1935, 91 naissances, 3 sépultures dont 14 jeunes et 16 adultes; 14 mariages. —M. Cyrille Beaudoin a été nommé marguillier, remplaçant M. Johnny Bernard. —M. Arthur Turmel a été élu maire

Roman-Canadien Geo. L. Talbot

L'HOMME QUI VIEILLIT

DROITS DE REPRODUCTION INTERDITS

Ces dernières paroles se balancèrent comme un zéphir au-dessus de l'océan et on eut dit qu'elles furent comme le présage de la tempête qui s'annonçait, le vent doubla, les vagues grossirent; tout annonçait que la nuit et la mer étaient tumultueuses.

CHAPITRE QUATRIEME LA TEMPETE

Bientôt les éclairs commencèrent à sillonner la nue, les vagues grossirent et vinrent balloter notre navire comme une coquille jetée au milieu des océans. La nuit était sombre, et le reflet des éclairs seul nous faisait apercevoir une mer en courroux, un océan prêt à nous engloutir dans son sein. Bientôt, la situation devint intenable. Le capitaine s'écria: "A son poste."

Des femmes qui étaient à bord, laissaient entendre les cris de "Sauvez-nous", "Jésus, Marie, Joseph", "Mon Dieu, ayez pitié de nous". Ces cris du cœur lancés au milieu d'un océan devaient-ils rester inattendus. Cet appel vers la Divinité serait-il refusé? Sur la mer, il n'est rien de plus douloureux et de plus triste que la tempête s'emparant de l'océan et en faisant son triste jouet. Les hommes jetent un cri de douleur à la pensée de tant de destinées humaines qui ont péri par les flots; une tempête s'empare de l'âme à la vue du fléau de la destruction, la simple pensée que tous pouvaient périr sur cette mer, faisait pleurer les femmes et frissonner les hommes les plus endurcis, l'image d'un naufrage s'offrant à nos yeux nous terrorisait et nous étions éperdus, nous regardant les uns les autres pour sembler trouver un peu de courage que chaque figure nous refusait: les coeurs les plus endurcis tombaient à genoux pour s'écrier: "Dieu de mon enfance, sauve-nous!" Il faut voir dans ces grandes hécatombes l'attachement des hommes à la vie; une passion qui les retient à ce monde; un pied dans la tombe et la mer prête à les engloutir, ils tentent de lutter quand même contre cet inévitable destin, c'est que dans cet indescriptible spectacle une horreur nouvelle s'empare des hommes, ils sont là, indécis, regardant la mer, voyant ses flots ondulés et la faiblesse humaine cédant aux derniers espoirs de salut; puis, c'est un adieu patriotique qui semble vouloir s'évader de ces coeurs qui croient encore au sauvetage, devront-ils mourir loin de la patrie, loin de leurs femmes, enfants, pères, mères, époux? Devront-ils mourir si tôt, et si tragiquement; Dieu veut-il les laisser périr sans merci, ce grand péril de la navigation exerçant le paroxysme de sa cruauté, même la terreur dans les coeurs.

Il y avait au nombre des passagers un saint religieux, nommé le père Monnier, depuis le commencement du périlleux voyage, il s'était créé l'aumônier du navire; en entendant, le commandement du capitaine, il quitta sa cabine et parut sur le pont: "A genoux", s'écria-t-il. Le signal était solennel, la moitié des passagers étaient déjà à genoux suppliant le Seigneur de les épargner. Ne devions-nous pas prier le Secours des voyageurs, nous pauvres exilés perdus sur un radeau au sein des océans, attendant une mort inévitable, personne n'hésita à s'agenouiller, sauf le capitaine.

"A genoux" reprit l'aumônier, "Est-ce que ça va nous sauver", répliqua le capitaine d'un ton moqueur.

Le père Monnier était l'un de ces hommes dont la parole a tant d'autorité que tous fléchissent devant eux; aussi, il se contenta d'ajouter à la réplique du Capitaine: "Dieu abandonna-t-il jamais ses enfants?" "Ah!" dit le capitaine, "s'il ne nous abandonne pas, pourquoi nous envoie-t-il en pleine mer un pareil temps?" "Mon fils", ajouta le père Monnier, "Dieu a ses vues et elles sont souveraines, ignorez-vous pourquoi Dieu châtie jadis l'univers en le détruisant par un déluge?" "Soit", dit le capitaine, "s'il veut me détruire, j'ai toujours bien là une arche pour me sauver." "Nul n'échappe aux regards de Dieu", reprit le père Monnier, "il nous voit partout où nous allons, n'est-ce pas la leçon que jadis votre mère dut vous enseigner sur ses genoux, lorsque vous étiez enfant."

Le Capitaine fléchit la tête. "N'était-ce pas là la réalité? Pouvait-il nier avoir reçu les leçons divines et l'amour chrétien d'une mère catholique?"

"Et votre arche" ajouta le bon religieux, "elle est fort exposée à sombrer au cours des tempêtes de la vie; voyez son état: "Qui peut la sauver?" et la tempête semblait vouloir répondre "Dieu".

Ces paroles avaient fait fléchir le coeur du capitaine, cet homme accoutumé à la rude vie de marin reconnaissait bien maintenant l'erreur d'avoir abandonné Dieu au cours de ses périlleux voyages; on voyait le bien luttant contre le mal, les paroles de vie luttant contre les paroles de mort, et comme toujours la victoire demeura pour Dieu.

Le premier symptôme du triomphe de Dieu, ce fut le capitaine qui dans tout son orgueil, pour la première fois depuis trente ans, s'agenouilla devant son Créateur.

La prière commença, elle fut plutôt courte, on invoqua Dieu, Roi de la Mer, et Notre-Dame de Bon-Secours, Reine des matelots.

Qu'il est touchant ce spectacle des hommes agenouillés sur une frêle embarcation, perdus dans les mers, ballottés par les vagues, implorant Dieu de les sauver du péril. Une foi que les hommes ne connaissent qu'à l'instant du péril animait les voyageurs, tous se demandaient si la Providence entendrait la voix de deux cent navigateurs perdus au sein des océans, entendrait-elle la voix d'un millier d'orphelins que ce drame des mers laisserait derrière lui, entendrait-elle ces longs cris de douleurs jetés par des êtres qui n'ont plus qu'une confiance en elle pour les sauver, entendrait-elle la voix de ceux qui malgré leurs faiblesses semblaient s'obstiner à ne pas vouloir mourir aux seins des dangers? Qu'il est grand ce Dieu qui peut donner d'aussi terribles leçons aux hommes pour leur enseigner leur faiblesse et leur dire que loin de lui, il n'est rien.

(à suivre)

PAUL-EUGENE BAILLARGEON, B.A., LL.L., AVOCAT St-Georges, Beauce. Bureau Premier Etage - Edifice Lacroix EN FACE DE LA BANQUE DE MONTREAL.

QUELQUES SUPPLÉMENTS APPRÉCIABLES

Dev Cigarettes GRADS



MEILLEURS TABACS GROSSEUR MAXIMUM FABRICATION PLUS MINUTIEUSE QUALITÉ UNIFORME ET DOUCE

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

LES MAGES À LA CRÈCHE

Les Mages étaient de grands seigneurs qui habitaient l'Orient. Ils étaient fort instruits et très riches, Dieu les appela à Bethléem, mais ils n'y arrivèrent qu'à travers mille difficultés; ils achetèrent leur foie à haut prix. D'abord, ils doivent employer ce qu'ils ont de savoir à constater la venue du Messie; habiles astronomes, ils voient au ciel une nouvelle étoile, et sans se perdre dans des discussions de savants qui ne finissent pas, comme ils sont sincères et qu'ils cherchent la vérité pour la trouver, ils consultent les prophètes, et ils concluent à la naissance du Fils de Dieu. Ils se mettent en route, sans regarder à la fatigue ni à la dépense; des hommes de qualité ne voyagent pas sans un nombreux domestique. Arrivés à Jérusalem, au lieu de trouver Celui qu'ils cherchent, ils tombent en plein pays ennemi. Ils ont à supporter les orgueilleuses questions d'Hérode; ils demandent, comme des ignorants, à ceux qui ont le dépôt des Livres sacrés, où doit naître le Roi des Juifs; on leur désigne Bethléem, ils obéissent. Ils s'y rendent. Mais à Bethléem, que trouvent-ils? Au lieu d'un Dieu, un enfant, couvert de pauvres langes. Quelle épreuve pour leur foi! Cependant, ils s'ouvrent leurs trésors et offrent à Jésus de l'or, de la myrrhe et de l'encens. O Mages que vous êtes figures de Jésus! Ambassadeurs des riches chrétiens qui viendront à la crèche, vous accomplissez noblement votre office.

NOS POMMES EN ALLEMAGNE

Le Service industriel du Canada National dit que l'Allemagne achète de plus en plus des fruits déshydratés du Canada. Ce pays goûte particulièrement nos pommes séchées et s'enquiert continuellement où il peut s'en procurer. Autrefois, le marché des fruits déshydratés pour l'Allemagne, était les Etats-Unis.

Tout système est une pose, et toute pose un affront à la beauté.

ANNIVERSAIRE À L'AGENCE GIBBONS

Une conversation téléphonique trans-Canada marque le 35e anniversaire de fondation de l'agence de publicité J.-J. Gibbons.

M. GIBBONS PARLE

Une conversation téléphonique trans-Canada a été, ces jours derniers, l'événement principal de la célébration du trente-cinquième anniversaire de fondation de J.-J. Gibbons, Limited, l'agence canadienne de publicité bien connue et qui compte des relations internationales.

Depuis plusieurs années déjà, la veille de la Noël a donné lieu à une réunion et à une présentation à M. Gibbons, de la part du personnel du bureau principal de Toronto. A la suite de débuts modestes cette célébration annuelle est devenue un événement important et impatientement attendu. Les employés de la firme en profitent pour exprimer ouvertement l'estime et l'affection qu'ils portent à leur chef.

Jusqu'ici, la seule chose nécessaire pour faire un succès de la célébration était la présence de quelques membres des succursales répandues par tout le Canada. Cette année l'agence a fait un pas de plus vers cet idéal et l'on a eu recours au service téléphonique connu sous le nom de "service des conférences". Ce service est utilisé de nos jours assez longtemps, mais son usage pour une célébration nationale est tout à fait nouveau, au dire des autorités. Ce service permet de relier plusieurs appareils à la fois, de sorte que l'on peut converser comme dans un salon.

La veille de Noël, M. Gibbons, qui était à son bureau de Toronto, conversa avec les gérants des agences Gibbons de Montréal, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver et tous échangèrent leurs souhaits de fête en parlant de leur bureau respectif dans leur propre ville, comme s'ils eussent été réunis dans le bureau de M. Gibbons.

A la fin de la conférence, les employés au bureau de Toronto chantèrent le thème qui leur est propre et qui fut entendu par tous les gérants aux écouteurs. Afin de rendre la chose plus parfaite, on avait fait installer, dans le bureau de Toronto, un haut-parleur qui permet à tout le personnel d'entendre la conversation. A Montréal, M. Harold Reid, directeur, architecte, boucher, opticien, étudiant, comptable, chef de gare métallurgiste, wattman, etc.

GRAND CONGRÈS EUCHARISTIQUE DANS DEUX ANS

Aux membres du clergé de l'archidiocèse venus lui présenter leurs vœux et leurs hommages, à l'occasion du nouvel An, le cardinal Villeneuve a annoncé qu'un grand congrès eucharistique national, le premier au Canada, sera tenu à Québec, en 1938, et coïncidera avec la réunion quinquennale de tous les membres de l'épiscopat canadien. Le prince de l'Eglise a aussi informé les membres du clergé de la publication prochaine de la "Discipline de Québec", c'est-à-dire le code de législation particulière à l'archidiocèse, et de son intention de prêcher le carême à la Basilique, cette année. Les sermons de Son Eminence porteront sur "le mariage chrétien".

Mardi était la journée des souhaits à l'archevêché. Suivant l'habitude le personnel du palais cardinalice alla d'abord offrir ses vœux à son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, qui accompagna ensuite les prêtres, chanoines et prêtres de l'archevêché chez le cardinal auprès de qui il se fit leur interprète. Tous se réunirent dans le grand salon rouge où était réunis près de 400 membres du clergé régulier et séculier de l'archidiocèse.

Mgr Plante rappela les circonstances du voyage du cardinal en Europe, ajoutant que le prince de l'Eglise avait été un ambassadeur merveilleux du Canada sur le continent européen. Il termina en offrant à Son Eminence les sentiments de respect et d'obéissance du clergé.

Le cardinal Villeneuve remercia Mgr Plante et tous les prêtres et religieux. Il déclara qu'il estime à son juste prix l'affection dont le clergé l'entoure et qui est pour lui un grand réconfort dans la direction du diocèse.

75 AVOCATS

AU PARLEMENT FEDERAL

Les avocats élus députés le 14 octobre dernier pourraient, s'ils le désirent organiser un parti politique puisqu'ils se chiffrent à 75 sur une députation de 245 députés. La province de Québec, à elle seule, a élu 30 avocats. Viennent ensuite, 29 fermiers, 21 marchands, 13 médecins, sept instituteurs, cinq marchands de bois quatre agents d'assurance, quatre gérants, quatre manufacturiers, quatre rentiers, quatre secrétaires, trois ingénieurs de locomotive, trois journalistes et compris l'hon. Fernand Rinfret, deux pharmaciens, deux dentistes, deux entrepreneurs et deux éditeurs. Les autres professions ou métiers représentés au Parlement sont les suivants: ingénieur militaire, machiniste, jardinier, appendicite, architecte, boucher, opticien, étudiant, comptable, chef de gare métallurgiste, wattman, etc.

Le terme "streptocoque" est devenu passablement connu. Le groupe de microbes qui appartient à cette famille, qui est grande, ont entre eux certains caractères communs, mais présentent par contre aussi des différences très notables ce qui est prouvé par les nombreux maux causés par ces microbes dans l'organisme. C'est à un streptocoque que l'on attribue la fièvre scarlatine. Le poison, ou toxine, qu'il sécrète produit les symptômes de la maladie. Une antitoxine qui sert à combattre l'effet de la toxine peut être employée dans le traitement de la fièvre scarlatine. Par l'épreuve de Dick, il est possible de reconnaître les individus susceptibles de contracter la fièvre scarlatine et, par conséquent, ceux-ci peuvent être immunisés contre la maladie par une série d'injections de très petites doses d'antitoxine. Cette méthode de prévention contre la fièvre scarlatine est employée par plusieurs médecins. Elle est devenue une routine dans presque toutes les institutions d'enfants; les médecins et les gardes-malades qui sont exposés à la maladie s'en prévalent aussi si l'épreuve de Dick a démontré qu'ils sont aptes à la contracter. Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

DEMANDEZ à votre médecin si le remède que vous prenez "contre la douleur" est sans danger.

Ne risquez pas votre santé et celle des vôtres par l'emploi de drogues fantaisistes!

AVANT de prendre, pour soulager un mal de tête, une névralgie, ou les douleurs du rhumatisme ou de la névrite, un médicament dont vous ignorez et la provenance et la formule — demandez à votre médecin ce qu'il en pense comparativement à l'Aspirine.

Pourquoi? Parce que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine ne fût établie, conseillaient d'éviter la plupart des analgésiques (ou remèdes "contre les douleurs"). Ils soutenaient qu'ils étaient mauvais pour l'estomac et, souvent, pour le cœur. Mais — l'Aspirine a changé tout cela!

Les milliers de personnes qui ont pris de l'Aspirine régulièrement, sans conséquences fâcheuses, démontrent que les médicaments ont raison d'affirmer que son emploi n'offre aucun danger.

N'oubliez pas que l'Aspirine est considérée comme un des meilleurs plus prompts qui aient été découverts jusqu'à nos jours contre les maux de tête et les douleurs et malaises les plus fréquents... et que son emploi régulier, sauf dans des cas tout à fait spéciaux, est sans danger.

Les Comprimés d'Aspirine sont fabriqués au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company, Limited. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom "Bayer".

EXIGEZ "ASPIRIN!"

LA FIEVRE SCARLATINE

L'on pourrait aider énormément à la prévention des maladies contagieuses si l'on comprenait l'importance de l'isolement des malades à la maison.

L'enfant qui tombe malade, présentant une température et des vomissements, peut fort bien ne souffrir que d'une indigestion passagère. D'un autre côté ces mêmes symptômes accompagnés d'un mal de gorge ou d'un rhume de cerveau marquent le début de presque toutes les maladies contagieuses et compris la fièvre scarlatine.

La place d'un enfant malade est dans son lit et à l'écart des autres enfants de la famille; on évitera ainsi qu'il leur transmette sa maladie si toutefois il a une maladie transmissible. Le médecin décidera ensuite de la nature de la maladie et de la nécessité de l'isolement. Rappels-nous donc qu'un enfant malade isolé ou un adulte ne transmet pas sa maladie.

Depuis quelque temps, il s'empara de la fièvre scarlatine n'est pas aussi fatale qu'elle ne l'était précédemment. Elle existe pourtant mais dans maints pays elle semble avoir un caractère plus bénin. Cependant dans quelques pays d'Europe on la rencontre dans toute sa gravité.

Le terme "streptocoque" est devenu passablement connu. Le groupe de microbes qui appartient à cette famille, qui est grande, ont entre eux certains caractères communs, mais présentent par contre aussi des différences très notables ce qui est prouvé par les nombreux maux causés par ces microbes dans l'organisme.

C'est à un streptocoque que l'on attribue la fièvre scarlatine. Le poison, ou toxine, qu'il sécrète produit les symptômes de la maladie. Une antitoxine qui sert à combattre l'effet de la toxine peut être employée dans le traitement de la fièvre scarlatine.

Par l'épreuve de Dick, il est possible de reconnaître les individus susceptibles de contracter la fièvre scarlatine et, par conséquent, ceux-ci peuvent être immunisés contre la maladie par une série d'injections de très petites doses d'antitoxine. Cette méthode de prévention contre la fièvre scarlatine est employée par plusieurs médecins. Elle est devenue une routine dans presque toutes les institutions d'enfants; les médecins et les gardes-malades qui sont exposés à la maladie s'en prévalent aussi si l'épreuve de Dick a démontré qu'ils sont aptes à la contracter.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LES OURS S'ENDORMENT

N'en déplaise à MM. les météorologistes l'hiver ne fait que commencer. Les Ours du Jardin Zoologique de Charlesbourg ont vu tomber la première neige sans émoi, bien au chaud dans leur épaisse pelisse noire ils ont enduré les premiers grands froids sans broncher, mais la veille de Noël, malgré le beau temps et l'approche de la fête, ils ont senti l'engourdissement annuel les envahit. Et dédaigneux du réveil ils se sont couchés le ventre vide. M. le Dr Brassard, M. V., directeur du jardin, nous annonce aujourd'hui qu'ils sont profondément endormis sous la "halle" de paille qui leur sert de "cache". Ils ont sans doute été dérangés au cours de leurs rêves par leurs congénères, moins bien protégés contre le froid et la faim.

On n'est saint qu'en autant qu'on est semblable à Jésus-Christ; on n'est semblable à Jésus-Christ qu'en autant que l'on souffre. Il faut donc, si vous désirez vraiment vous sanctifier, non seulement supporter toutes vos croix, mais les aimer. — DESURMONT

IL CAUSE LA MORT DE SON GRAND-PÈRE

Un jeune homme de Wotton, Philémon Boisvert, âgé de 18 ans est actuellement détenu à la prison de Sherbrooke, sous l'accusation d'avoir causé la mort de son grand-père, Moïse Boisvert, âgé de 68 ans, en lui assénant un coup de gourdin sur le tête. Le vieillard lui aurait défendu d'atteler le cheval et de prendre la voiture pour se rendre à la messe de minuit; le jeune homme a passé outre de cette défense et se rendit à l'étable, suivi du grand-père; une altercation s'en suivit et le jeune homme s'empara d'un gourdin pour le frapper à la tête.

Le vieillard est mort des suites de sa blessure, dans le cours de la journée de vendredi, expirant d'une congestion cérébrale. Le médecin lui prodigua vainement ses soins; et le coroner du district, le Dr Georges Letendre, de Danville, a tenu une enquête samedi pour lancer un mandat contre le jeune Philémon Boisvert, criminellement responsable de la mort de son grand-père.

Les autorités de Sherbrooke ne reviennent pas leur surprise de ce crime dont elles n'ont appris la nouvelle que samedi après-midi, alors que l'assaut fut perpétré mardi soir dans le village de Wotton.

EAST-BROUGHTON

Dimanche le 29 décembre, après la grand-messe, avait lieu l'élection d'un marguillier pour remplacer le Dr J. E. Cléche, sortant de charge. Il fut proposé par le Dr J. E. Cléche que M. Joseph St-Hilaire du village Sacré-Coeur de Jésus, soit élu, ce qui fut adopté à l'unanimité.

NOTES LOCALES

"Joyuses Vacances!" à tous les étudiants et étudiantes arrivés dans leur famille pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An: M. Pierre Cléche, E.E.M., de l'Université Laval de Québec, Du Collège Ste-Anne de la Pocatière: MM. Chs-Edouard et Robert Cléche, Alphonse Faucher, J. Edmond Turcotte, du Collège de Lévis: MM. Paul-Eugène Robert, G. Vachon, Léonard Fontaine, de l'Ecole Apostolique de Lévis: M. Gérard Turmel, Du collège de Lauzon: M. Gloria Nadeau, Du Séminaire de St-Victor: M. Henri Ménard, Du Séminaire de Sherbrooke: M. Henri Pervon, De Vallée-Jonction: MM. Benoît Ménard, Gérard Fecteau, Du Couvent de la Méric, Québec: Mlle Gemma Turmel, De Québec: Mlle Estelle Morin, De St-Sylvestre: Mlle Cécile Jolicoeur, De St-Victor de Tring: Mlle Rita Robert, M. Paule Groulx, De Ste-Marie: Mlle Dolores Gagné. — Le Dr Lionel Groleau, de Sherbrooke, chez son père, M. Eleuthère Groleau à l'occasion des fêtes.

LES PROFESSIONS DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX

Vingt-deux professions ou métiers seront représentés à l'Assemblée législative, lorsque la première session du 19e Parlement s'ouvrira. Ce sont encore les avocats qui forment le plus grand nombre, 22; viennent ensuite les marchands, avec 16, puis les cultivateurs, avec 10. Les autres professions ou métiers sont représentés comme suit: courtiers en assurances, 8; médecins, 7; industriels, 3; commerçants; ingénieurs civils, 2; opticiens, 2; ouvriers, 2; journalistes, 2; dentistes, 2; notaires, 2; aviateur, 1; boucher, 1; entrepreneur, 1; vétérinaire, 1; hôtelier, 1; agronome, 1; pilote, 1; chef de gare, 1; financier, 1.

Notons que les trois chefs de partis sont avocats. Tous les ministres du cabinet Taschereau sont avocats, à l'exception de l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, qui est agronome, et de l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des affaires municipales, de l'Industrie et du commerce, qui est journaliste.

L'aviateur est M. Gaétan Danjé, député de Montcalm, et le pilote est M. Bona Dussault, député de Portneuf.

TÉMOIGNAGE

Depuis un an je souffrais de rhumatismes dans les os, ayant toutes les difficultés à marcher, par les douleurs que cela m'occasionnait. Ayant entendu parler que votre remède "PRUCHARD" était bon pour les rhumatismes, j'en achetai une bouteille et je suis heureux de certifier par la présente que mes douleurs sont complètement disparues. Croyez moi toujours, Mme Josephine Champagne Lacroix Thetford Mines.

"PRUCHARD" est fabriqué et vendu par La Cie des Produits Anti-Rhumatisants Enrg. Robertsonville, Cte Mécanique, P. Q.

LE CANADA À L'HONNEUR

On mande de Londres qu'à la grande foire agricole organisée par les cultivateurs d'Angleterre, le bœuf canadien a remporté les deux premiers prix. Le service industriel du Canadian National qui a reçu cette bonne nouvelle ajoute qu'à la suite de cette exposition plusieurs commandes ont été placées au Canada. Sherbrooke, chez son père, M. Eleuthère Groleau à l'occasion des fêtes.

DOCTEUR ROMEO GAGNON Médecine Générale Spécialités: Maladies pulmonaires, Electrothérapie 124 1/2 RUE FLEURIE, QUEBEC

Hôtel Victoria 56 ST-JEAN Tél.: 2-4081 Taux réduits à partir du 15 septembre Du 15 septembre au 15 juin 1936, nous offrons à nos clients et au public en général des chambres avec ou sans pension, au mois ou à la semaine à des prix très réduits. CHAMBRES A PRIX REDUITS POUR LES MOIS D'HIVER, retirez-vous à l'hôtel VICTORIA, et assurez-vous une bonne chambre, de bon repas.

Pour machine à coudre VOUS MANQUE T'IL QUELQUE CHOSE? Notre maison est la mieux spécialisée au Canada, dans tous les articles pour machine à coudre, pièces de rechange, accessoires, aiguilles, courroies, etc. Nous avons les parties pour toutes les marques de machines à coudre: "SINGER", "NEW HOME", "LIAMS", "NEW HOME", "WHITE", "DAVIS", "DOMESTIC", "STANDARD", "RAYMOND", "HOUSEHOLD", "GOODRICH", "FREE" et toutes les autres marques de machines anciennes ou nouvelles. Nous avons aussi un SERVICE D'EXPERTS, pour la réparation de toutes les sortes de machines à coudre. — Nos prix sont les plus bas, et nous payons le FRET aller et retour sur toutes les réparations qui nous sont confiées.

Une maison de Confiance 100% Canadienne. GROS ET DETAIL. Ecrivez: THE NATIONAL AGENCY CO. 2407-09, Notre-Dame Est, Montréal. IMPORTANT — Notre maison en plus, fait le commerce de gros dans différentes lignes de SMALLWARES, SPECIALITES, etc. — Les Agents vendeurs, solliciteurs, jobbers, etc., s'occupant de ces lignes feront bien de se procurer nos listes de prix, de même que les agents de machine à coudre.

FORD HOTELS Châloises l'hôtel le plus économique, 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50 Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hôtels à Toronto, Montréal, Rochester, Buffalo et Chicago. Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable \$1.50 à \$2.50 Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Chicago. TORONTO-MONTREAL

En 1628-- Champlain, que la prise par Kirke de 14 bâtiments français privait de vin et de bière de France, ne se laissa pas décourager; industriel et habile, il augmente la capacité de la brasserie déjà installée à l'Habitation et qui fournira à la colonie assiégée et investie par la flotte de Kirke, une bière sinon délicieuse du moins nourrissante et réconfortante. — Aujourd'hui la Bière Champlain brassée avec le choix des houblons et de l'orge maltée dans une brasserie des mieux outillées, représente le breuvage le plus délicieux, le plus stimulant et plus nourrissant qui soit.

Bière CHAMPLAIN

Coin Financier

LES AFFAIRES

Commerce de détail. — Naturellement, on a commencé à sentir le ralentissement commercial du lendemain des fêtes. Ce ralentissement durera probablement quelques jours, sinon quelques semaines, mais on est satisfait des résultats des dernières semaines écoulées.

Commerce du gros. — On rapporte que les affaires sont encourageantes dans ce compartiment. Le chiffre indice des prix du gros a une certaine tendance à fléchir depuis quelques temps.

Les faillites. — Le nombre des faillites dans le district a été de 14 avec un passif de \$110,970 contre 12 et un passif de \$85,541 dans la semaine correspondante de l'an dernier.

L'immeuble. — Les transactions immobilières ont été quelque peu moins actives vers la fin de l'année. Tout de même les perspectives pour la prochaine année restent assez intéressantes.

Permis de construire. — Ils se sont totalisés, dans 58 villes canadiennes au cours du mois de novembre, à une valeur de \$3,315,001 contre \$2,622,534 en novembre 1934, soit un gain de 22.5%.

Recettes ferroviaires. — Il y a eu une certaine tendance à la baisse au cours des dernières semaines mais il n'y a aucun doute, malgré tout, que les compagnies ferroviaires auront eu de meilleures recettes au cours de l'année 1935.

Le trafic. — Les compagnies de transport sont satisfaites des affaires réalisées au cours du temps des fêtes. Le temps favorable que nous avons eu a aidé considérablement aux déplacements.

Compensations bancaires. — En dépit de fléchissements assez prononcés à Toronto, Montréal et Edmonton, les chiffres des compensations bancaires dans 31 centres ont augmenté de \$12,535,895 ou de 3.5% sur l'année dernière.

Préjudits de la ferme. — Les prix du beurre sont plus élevés qu'ils étaient et tout indique qu'ils ne fléchiront pas sous peu. Le commerce est actif. Les prix des patates sont aussi à la hausse. Les prix des oeufs se maintiennent. On note une certaine diminution dans les prix des dinde.

Production d'or. — La production aurifère au Canada au cours de l'année qui vient de se terminer a atteint une valeur de \$115,708,000. Dans la seule province d'Ontario la production a atteint \$78,300,435. La production de la province de Québec a été de \$16,700,312 et la Colombie Anglaise vient en troisième place avec \$13,541,006.

PASTILLES VICKS

avec les ingrédients des Vicks VapoRUB

CONTRE LA TOUX

mard qui récita les dernières prières.

La famille a reçu une quantité de tributs floraux, offrandes de messes et de prières, télégrammes et messages de sympathie et a été vivement touchée par toutes ces marques de profondes condoléances.

Une dernière fois, nous nous inclinons sur la tombe de ce citoyen distingué, homme de probité et d'action, chrétien convaincu, et nous prions la Providence de le recevoir avec bonté dans le sein de sa divine miséricorde. A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de notre bien vive sympathie.

Voici la liste des témoignages de sympathie déposés sur la tombe de feu M. J. T. Fortin.

THE QUEEN'S MONTREAL

Vous vous réjouirez dans une atmosphère d'un véritable "chez-soi".... Une cuisine faisant les délices des gourmets les plus capricieux.

DE TRES BELLES CHAMBRES AUX PRIX MINIMES DE \$1.50 PAR JOUR.

SALLE A DINER PRINCIPALE

Repas à prix populaires.

ADÉLARD RAYMOND, Vice-président et directeur-gérant

TRIBUTS FLORAUX

M. et Mme J. Edouard Fortin, M. et Mme J. Lucien Fortin, M. et Mme J. Alphonse Fortin, M. J. H. Boulanger, Montréal, la maison T. B. Little, Montréal, M. Maurice Pollack, Québec, L'Éclairneur Inc., Montréal.

TELEGRAMMES

De Montréal: Mme Philippe Angers, M. Roger Depocas, L'Éclairneur de Montréal Inc., Mme Paul Farley, M. Z. A. Lambert, M. Marie E. B. Dufort, M. C. A. Paquin, M. et Mme S. Frappier, M. Dery Lévesque, Docteur et Madame Gaspard Fauteux, M. et Mme J. M. Cartier, MM. Marcel Malepart et René Portanceau, M. Z. R. Cox, M. P. H. Michaud de Québec; MM. Ludger Faguy, J. Alme Fournier, M. J. B. Desrosiers, M. J. B. Desrosiers, M. et Mme Avila Bédard, M. et Mme Boreau, M. J. E. Garon, M. J. A. Lagaveux, M. Lucien Courteau, M. J. H. Levasseur, l'hon. et M. Hector Laferte, le lieutenant-colonel Léon Lambert, M. Eudore Couture, De Joliette: M. Albert Gervais, De Roberval: M. E. Moreau, De Ste-Marie: M. Françoise Beaulieu, G. M. C. C. Taschereau, J. S. Poulin, De Batiscan: M. W. J. Grant, De St-Georges: M. et Mme Georges Thibodeau, De Rivière du Loup: M. Paul Thibault, De Rimouski: M. Paul J. Ernest Poitras, De Lachute: M. Guy Legault, le docteur Jean-Paul Legault, De Chicoutimi: M. Jean-Baptiste Gagnon, M. Tremblay, M. et Mme Jos. Tremblay, M. et Mme Jos. Massé, M. et Mme Rodolphe Garon, F. J. Gosselin, De Victoriaville: M. et Mme Auguste Bourbeau, De Nicolet: M. et Mme Paul M. Bégin, De Shawinigan Falls: M. Elzéar Dallaire, De St-Joseph: M. et Mme J. F. Ferron, le docteur et madame R. L. Auger.

GRANDS MESSAGES

Le personnel de "L'Éclairneur" Lte. M. et Mme Raoul Thibault, Montréal, M. et Mme Louis Morin, Montréal, M. Geo. O. Lamarche, famille Cloutier, M. et Mme M. François Fortin, M. et Mme Joseph Quirion, M. et Mme H. Renaud, l'Ass. rurale des Manufacturiers de Chaussures, MM. Gustave Renaud et Maurice Bourbonnière, Montréal.

COURONNES DE MESSAGES

Mme A. H. Simard, Québec, M. et Mme J. Pierre Quirion.

FUNÉRAILLES DE FEU M. J. T. FORTIN

Nous avons annoncé, la semaine dernière, la mort survenue à Beauceville, le premier de l'an au soir, de M. J. T. Fortin, fondateur de la compagnie de "L'Éclairneur". Limitée, à l'âge de 82 ans. M. Fortin était né à la Baie St-Paul, le 30 janvier, 1855, et c'est donc 81 ans révolus, et non 82 ans qu'il aurait eu le 30 courant. Il fut tout d'abord marchand, à la Malbaie, après avoir fait quelques années d'études classiques au petit séminaire de Québec. Son père était régisseur à la Baie St-Paul, sa paroisse natale, depuis plus de quarante ans, lorsqu'il lui succéda. Il avait épousé, à la Malbaie, Marie Eugénie Chamberland, fille adoptive du notaire Hudson dit Beaulieu. En 1896, il perdit le bureau d'engrèvement et fonda, en société avec M. Elzéar Dallaire, aujourd'hui directeur de "L'Écho de St-Maurice", un hebdomadaire, "L'Écho de Charlevoix" qui vécut jusqu'en 1908 alors qu'en société avec son fils aîné, M. J. Edouard Fortin, il transportait le matériel à Beauceville, pour y fonder "L'Éclairneur" dont le premier numéro paraissait le 1^{er} octobre, 1908. Nos lecteurs connaissent la vie de cet hebdomadaire qui a acquis, dans la presse hebdomadaire, une belle réputation et l'histoire de la maison au succès de laquelle le regretté défunt consacra les années les plus fructueuses de sa vie de labeur, de probité et de dévouement.

Nous avons dit, la semaine dernière, ce qu'était celui qui la mort est venue ravir à l'affection des siens, après de longues années de maladie et de souffrances, vécues avec une admirable énergie et une grande soumission à la volonté de

TRAGIQUES STATISTIQUES

114 morts dans des tragédies aux traverses à niveau, en 1935

OTTAWA. — Une augmentation de 28 a été enregistrée, en 1935, dans le nombre d'accidents d'automobiles aux traverses à niveau au Canada, à comparer à 1934. De 214 ce nombre a monté à 242 l'an dernier.

Un total de 114 personnes ont été tuées, et 304 blessées au cours des accidents de 1935. En 1934, il y avait eu 81 morts et 292 blessés.

Cette augmentation est attribuée à l'emploi plus étendu de l'automobile. Dans plusieurs Etats américains la licence du conducteur de l'automobile qui est allée en collision avec un train est suspendue au cours de l'enquête qui suit, mais il n'y a pas de loi semblable au Canada.

Une analyse des records montre que c'est en août, septembre et novembre que les accidents ont été les plus nombreux.

L'histoire des plus grandes Ames chrétiennes, des plus oubliées d'elles-mêmes, des plus passionnées pour la gloire de Dieu, vous offre non point le spectacle de l'inertie, faute d'une excitation d'ordre humain et naturel, mais la vision de l'ardeur la plus intrépide dans toutes les entreprises difficiles, et de la plus indomptable persévérance dans le bien remplir. — PLANUS

SYMPTOMES

Rev. Soeur Ste-Claire, Ursulines de Québec, Mme Maurice Dion, Lévis, M. Joseph Poulin, St-Georges, M. Alex. Dupont-Hébert, président Société St-Jean-Baptiste, Montréal, M. C. A. Fournier, greffier-adj. Conseil Législatif, Québec, G. Morisset, Québec, docteur J. Guérard, Québec, Révérend Sr Louis-Alfred, Québec, M. Arthur Fortin, avocat, Lachute, Hon. J. Ed. Perrault, ministre Voirie, Le Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe, M. Jules Gagnon, M. C. A. St-Paul, M. Pierre-Georges Roy, archiviste provincial, M. J. L. Gagnon, prés. Ass. Hôtels de Campagne, Montréal, Mlle Germaine Brière, Lauzon, M. P. Plante, St-Frédéric, M. J. L. Plante, St-Joseph, M. et Mme Gabriel Barry, Québec, le docteur et Mme Alphonse Lessard, M. Jules Armand, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P. Giguère, M. et Mme Félix Dutil, M. et Mme J. Adalbert Gilbert, St-Georges, famille Alfred Fortin, M. Robert Fortin, Québec, M. et Mme Arthur Bédard, St-Nicolas, M. et Mme J. Guillemette, Québec, M. l'abbé Alfred Guillemette, Québec, le docteur et Mme Jules Vallée, Québec, M. J. P.